



AWSA-Be

Arab Women's Solidarity Association-Belgium

جمعية تضامن المرأة العربية- بلجيكا

# HÉRITAGE ET RENOUVEAU

**Vécus de femmes originaires de pays arabophones  
résidant en Belgique : regards croisés et  
perspectives d'action**

par Alyssa Ahrabare

Avec le soutien de



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES

Une étude réalisée en 2024 par  
Alyssa Ahrabare,  
Pour AWSA-Be Arab Women's Solidarity Association – Belgium  
Rue du Méridien, 10, 1210 Bruxelles  
<https://awsa.be> – [awsabe@gmail.com](mailto:awsabe@gmail.com)  
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



## Héritage et Renouveau

*Vécus de femmes originaires de pays arabophones résidant en Belgique : regards croisés et perspectives d'action*

### Édito :

*Cette étude est née d'une volonté simple mais essentielle : mieux comprendre les réalités vécues par les femmes originaires de pays arabophones vivant en Belgique.*

*À travers ce travail, nous avons cherché à mettre en lumière des trajectoires de vie souvent invisibilisées, à amplifier les voix de celles que l'on entend trop peu, et à proposer des pistes de réflexion pour construire une société plus juste. Cette démarche est en profonde synergie avec l'essence d'AWSA-Be, dont la vision à la fois intersectionnelle et universaliste constitue un modèle d'engagement féministe et interculturel.*

*Je tiens à remercier du fond du cœur l'ensemble des femmes qui ont participé à cette étude. Celles qui ont pris le temps de répondre au questionnaire quantitatif, et celles qui ont accepté de partager leurs récits de vie lors des entretiens qualitatifs. Vos témoignages, d'une authenticité et d'une profondeur rares, ont donné à ce projet sa véritable signification. Ce sont autant de fenêtres ouvertes sur des réalités touchantes, des parcours souvent semés d'embûches, mais toujours porteurs de résilience et d'espoir. J'ai été touchée par votre confiance, et par vos ressentis faisant souvent échos à mes propres expériences. Ce travail n'aurait pas été possible sans chacune d'entre vous.*

Alyssa Ahrabare, autrice de l'étude

### I. Origines du projet

Arab Women's Solidarity Association est une association féministe, laïque et mixte qui fait la promotion des droits des femmes originaires du monde arabe et organise des activités interculturelles pour renforcer le vivre ensemble. Fondée en juin 2006 à Bruxelles et inspirée d'AWSA International, AWSA-Be est indépendante de toute appartenance politique ou religieuse. Reconnue comme une association d'éducation permanente et de cohésion sociale, la structure propose des activités socioculturelles variées comme des conférences, des rencontres littéraires, des soirées de solidarité, une chorale de chants arabes, des expositions, des visites interculturelles et féministes... AWSA-Be vise à favoriser l'échange entre les cultures et le vivre ensemble. Les axes d'actions de l'ASBL sont la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ainsi que la levée des tabous et des stéréotypes qui enferment encore les femmes et les hommes dans des rôles pré-définis et hiérarchisés. AWSA-Be s'intéresse en particulier aux violences et discriminations spécifiques vécues par les filles et les femmes originaires du "monde arabe".

Plus d'infos : [www.awsabe.be](http://www.awsabe.be) ou sur <http://www.facebook.com/awsabe>.

Le projet HÉRITAGE ET RENOUVEAU est né des échanges entre l'équipe d'AWSA-Be et Alyssa Ahrabare, autrice de l'étude, autour de la volonté d'explorer les questions identitaires vécues par les

femmes originaires de pays dits arabes vivant en Belgique. D'origine nord-africaine, née en France et résidant en Belgique, Alyssa est activement engagée pour les droits des femmes migrantes et racisées. Le sujet du projet fait écho à son propre parcours, reflétant les défis et les réussites qui jalonnent la vie de femmes aux identités culturelles multiples.

Alyssa Ahrabare, autrice de l'outil, est juriste en droit des libertés fondamentales, consultante, et formatrice spécialisée sur les droits des femmes et la non-discrimination. Ses recherches antérieures portent notamment sur l'accès aux droits fondamentaux des femmes migrantes en Europe, la participation politique des femmes migrantes, le sentiment d'appartenance des femmes originaires du monde arabe en Belgique, et l'utilisation de la pratique artistique comme vecteur d'expression et bien-être pour les femmes demandeuses d'asile.

## II. Contexte

Les politiques migratoires ont longtemps ignoré les spécificités des expériences des femmes migrantes, adoptant une vision masculine du "migrant", présentée à tort comme universelle. Malgré leur prétendue neutralité, l'impact sexospécifique de ces politiques est largement démontré<sup>1</sup>. Le milieu académique est également marqué par cette approche androcentrique qui se traduit notamment par une invisibilisation des femmes dans les études relatives aux mouvements de populations, et ce malgré leur participation significative à ces derniers<sup>2</sup>. Ce biais contribue à conditionner la perception des femmes migrantes par les sociétés d'accueil, les réduisant souvent à des rôles secondaires ou dépendants, avec un impact sur leur statut juridique et leur accès aux droits.

La féminisation des flux migratoires est une tendance marquante de la migration internationale au XXI<sup>e</sup> siècle. En 2022, environ 5,1 millions de personnes ont immigré vers l'Union européenne (UE) depuis des pays tiers<sup>3</sup>, marquant une augmentation significative par rapport aux années précédentes. Bien que les statistiques précises sur la répartition par sexe varient, il est reconnu que les femmes constituent une proportion substantielle des populations migrantes - 46% en 2017<sup>4</sup>.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la population belge se composait de 64,8 % de belges d'origine belge, 21,6 % de Belges d'origine étrangère et 13,7 % de non-Belges. Cette diversité est particulièrement marquée dans la Région de Bruxelles-Capitale, où seulement 24 % de la population est belge d'origine belge, tandis que 40,2 % sont des Belges d'origine étrangère et 37,2 % des non-Belges. Parmi les populations d'origine étrangère, la communauté marocaine occupe une place importante : en 2020, on estimait à 556 365 le nombre de personnes d'origine marocaine en Belgique, représentant 4,8 % de la population nationale et 18,9 % de celle de Bruxelles<sup>5</sup>.

Les femmes migrantes, demandeuses d'asile et réfugiées sont confrontées à des inégalités et violences spécifiques tout au long de leur parcours. Selon le Conseil de l'Europe, nombre d'entre elles ont été exposées à diverses formes de violences fondées sur le sexe, que ce soit dans leur pays d'origine, pendant

---

<sup>1</sup> Catarino, C. (2011). Politiques migratoires et politiques d'emploi : la flexibilité sexuée en Europe. *Cahiers du Genre*, 51(2), 93-112.

<sup>2</sup> Catarino, C., & Morokvasic, M. (2005). Femmes, genre, migration et mobilités. *Revue européenne des migrations internationales*, 21(1), 7-27.

<sup>3</sup> Eurostat. (n.d.). Migration and migrant population statistics. Eurostat.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Statbel. (n.d.). Origine - Structure de la population.

leur parcours vers l'Europe ou à leur arrivée<sup>6</sup>. Les femmes originaires de pays extérieurs à l'Union européenne (dits pays tiers) sont souvent confrontées à des discriminations croisées<sup>7</sup>, et ce même si elles sont nées en Europe : la discrimination fondée sur le sexe, la discrimination raciste, ainsi que d'autres formes de discrimination liées à l'âge, au statut juridique, à la couleur de peau, la langue, l'orientation sexuelle, l'état de santé ou la situation familiale, par exemple. Pour les mères, les obstacles à l'accès aux droits sont encore plus nombreux, en particulier si elles ne disposent pas de réseaux de soutien. À Bruxelles, environ 65 000 familles monoparentales sont recensées, dont 86 % sont dirigées par des mères. Il existe un lien direct entre la pénurie de places en crèches et l'intégration sociale et professionnelle de ces femmes<sup>8</sup>.

De nombreuses barrières juridiques et pratiques empêchent ou limitent l'accès des femmes migrantes et immigrées à l'emploi<sup>9</sup>, aux soins de santé<sup>10</sup>, aux services sociaux comme la prise en charge de la petite enfance<sup>11</sup>, à l'éducation ainsi qu'à la participation civique et politique<sup>12</sup>. La lourdeur et la complexité des procédures administratives, la non-maîtrise de la langue du pays d'accueil, le manque d'accès à l'information et les violences administratives<sup>13</sup> font partie des facteurs importants. Ainsi, beaucoup de ces femmes sont exclues de l'emploi, ou confinées à certains secteurs comme l'aide à la personne et l'économie informelle qui n'est généralement pas intégrée dans les régimes d'assurance sociale contributifs, tels que ceux qui fournissent une protection de la maternité et des soins de santé<sup>14</sup>.

Les femmes sont souvent confrontées à des responsabilités familiales et culturelles renforcées. Elles jouent un rôle central dans le maintien des liens, la transmission des traditions culturelles et le soutien aux membres de la famille restés dans les pays d'origine le cas échéant. Abdelaziz Thaalbi, écrivain et homme politique tunisien, considérait les femmes comme les "gardiennes de la famille et de la société"<sup>15</sup>. Cette vision s'accorde avec celle de Friedrich Engels, qui met en avant le rôle social dit "reproductif" des femmes, centré sur la sphère familiale et l'éducation des enfants<sup>16</sup>. L'universitaire Naila Kabeer souligne également le rôle communautaire qu'occupent les femmes<sup>17</sup>. Cette fonction s'inscrit notamment dans les tâches qu'elles assument pour renforcer le tissu social, favoriser les réseaux de solidarité au sein des communautés et contribuer au bon fonctionnement des structures publiques, telles que l'école. Comme le souligne AWSA-Be dans son outil pédagogique *Entre deux chaises* (2021)<sup>18</sup>, "être une femme, c'est aussi souvent porter la responsabilité de l'honneur et de l'image de la famille". Ce passage met en évidence le poids des attentes sociales, qui confèrent aux femmes le rôle de gardiennes de l'héritage familial, tout en les assignant à des fonctions exigeant sacrifice et empathie.

---

<sup>6</sup> Conseil de l'Europe. (n.d.). Migrant and refugee women and girls. Conseil de l'Europe.

<sup>7</sup> European Union Agency for Fundamental Rights (FRA). (2008). Annual report: Fundamental rights challenges and achievements. FRA.

<sup>8</sup> IRFAM. (2023, mars 8). Quel accès aux droits sociaux et économiques pour les femmes migrantes monoparentales confrontées au manque de places en crèches ?

<sup>9</sup> Guillén Crespo, C. (2021). Barriers to employment for migrant women in the European Union. European Parliament Research Service.

<sup>10</sup> Dragonnier, C. (2018). Access to healthcare for migrant women: Challenges and recommendations. Médecins du Monde.

<sup>11</sup> Poisson, J. (2024). Childcare services and migrant women's access in the EU. European Social Policy Journal.

<sup>12</sup> Parlement européen. (2006). Women and migration: Addressing barriers to civic and political participation. European Parliament.

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> Réseau Européen des Femmes Migrantes. (2020). *Engagement significatif et intégration des femmes migrantes*.

<sup>15</sup> Thaalbi, A. (1920). La femme musulmane : gardienne de la famille et de la société. Tunis : Imprimerie Officielle.

<sup>16</sup> Engels, F. (1994). L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État. Éditions Sociales.

<sup>17</sup> Kabeer, N. (2000). *The power to choose: Bangladeshi women and labour market decisions in London and Dhaka*. Verso.

<sup>18</sup> AWSA-Be. (2021). *Entre deux chaises*. AWSA-Be.

Les femmes originaires de pays arabophones partagent de nombreux défis avec d'autres femmes d'origine étrangère, mais elles font également face à des obstacles spécifiques. Les débats médiatiques portant sur le voile et l'islam, le contexte géopolitique, notamment le génocide palestinien perpétré par l'Etat d'Israël, et les discours concernant les attentats terroristes djihadistes en Europe, contribuent à nourrir des perceptions négatives et un rejet social à leur encontre<sup>19</sup>. De plus, ces femmes sont confrontées à des formes particulières de sexualisation et de violences, ancrées dans des imaginaires orientalistes, pornographiques et coloniaux. Le terme "beurette", connoté péjorativement et érotiquement, par exemple, reflète ces stéréotypes qui peuvent impacter négativement la construction identitaire de celles à qui ils se réfèrent<sup>20</sup>.

Ainsi, l'objet du présent rapport est de mettre en lumière les défis spécifiques auxquels les femmes originaires de pays arabophones font face tout au long de leur parcours de vie, tout en fournissant des recommandations pour guider l'élaboration de politiques et de programmes visant à favoriser leur inclusion socio-économique, à réduire les inégalités, et à garantir leur participation active et équitable à la société belge. Cependant, il est essentiel de rappeler que, malgré les tendances générales et les catégorisations développées et utilisées dans le cadre de cette étude, les individus ne peuvent être réduits à des traits fixes. Reconnaître l'ambivalence et la fluidité propres à chaque parcours humain est fondamental pour éviter de figer ou de simplifier la diversité des expériences et des identités.

### **III./ Objectifs**

L'étude vise à analyser les multiples facteurs influençant les vécus des femmes originaires de pays arabophones vivant en Belgique. Ces facteurs incluent le sexe, l'âge, le pays de naissance, la durée de résidence en Belgique, le statut migratoire, la nationalité, la langue, la situation familiale, la religion et le port du voile. L'objectif est de comprendre comment ces éléments peuvent impacter leur sentiment d'appartenance à la société belge, leur statut socio-économique, ainsi que leur accès à la participation politique et civique.

Le rapport contextualise ces dynamiques dans une perspective historique. Cette approche permet de relier les conditions présentes aux dynamiques du passé. Un objectif central de cette étude est de rendre visible ce qui est souvent occulté, en mettant en lumière les parcours de vie des femmes interrogées. À travers leurs récits, l'étude cherche à retracer les "petites histoires" dans la "grande Histoire", apportant une vision plus incarnée et nuancée des réalités vécues par les femmes. Cette approche veut humaniser les chiffres et analyses, en insistant sur les expériences personnelles qui illustrent des dynamiques plus larges.

Adoptant un prisme intergénérationnel, cette recherche compare les expériences de femmes d'âges différents, avec des expériences vécues de la migration ou nées en Belgique. Cette perspective permet d'explorer les similitudes et les différences entre les récits, perceptions et trajectoires de ces différents groupes de femmes.

---

<sup>19</sup> Fondation Ceci. (2017). Survey and Action: Perception of Arab women in Europe. Fondation Ceci. ; Yabiladi. (2022). Les stéréotypes sur les femmes maghrébines en Europe.

<sup>20</sup> Dujin, L. (2017). Orientalism, gender, and identity: Exploring the representation of "beurette" in French cultural discourse. Cambridge University Press.

Une réflexion critique est menée sur les concepts d'intégration, d'inclusion et sur les systèmes de représentation associés à l'immigration. Le rapport examine comment les termes et cadres utilisés pour décrire les personnes immigrées influencent les perceptions sociales et institutionnelles.

Enfin, le rapport vise à identifier des bonnes pratiques et à formuler des recommandations concrètes pour améliorer les politiques et les systèmes de soutien en faveur de l'inclusion du groupe cible.

#### **IV. Méthodologie**

L'étude porte sur les femmes originaires d'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient résidant en Belgique, qu'elles soient nées dans leur pays d'origine et aient vécu l'expérience migratoire (dites "immigrées de première génération") ou qu'elles soient nées en Belgique, avec au moins un parent originaire de ces régions (dites "immigrées de deuxième génération"). Toutes les participantes à cette étude vivent de manière régulière en Belgique.

Nous avons limité le cadre de l'étude à la région bruxelloise, qui se révèle être un terrain privilégié pour plusieurs raisons significatives. Tout d'abord, il s'agit d'un lieu où la diversité ethnique est particulièrement importante. Les statistiques indiquent que les personnes non belges, ou belges d'origine non belges, représentent plus des deux tiers de la population de la région. Cette diversité démographique offre un terrain d'observation riche pour examiner les défis et les opportunités rencontrés par les femmes issues de l'immigration dans leur processus d'intégration. En outre, en raison notamment de la convention bilatérale signée dans les années 1960 entre la Belgique, d'une part, et le Maroc, d'autre part, les personnes originaires de ce pays représentent un groupe particulièrement important à Bruxelles.

La tranche d'âge sélectionnée pour l'étude est de 18 à 65 ans, afin de capturer les perspectives et les expériences de deux générations de femmes. Il a été décidé d'écarter les filles âgées de moins de 18 ans en raison de considérations liées à la protection des mineur-es dont la participation à des recherches qualitatives peut poser des difficultés en termes de consentement éclairé et de bien-être émotionnel.

Au préalable de la collecte des données, un protocole éthique a été établi, basé sur le respect de la dignité, des droits, de la confidentialité, de l'anonymat et du consentement éclairé des participantes. Ce protocole, fondé sur le principe de ne pas causer de tort, vise à minimiser les risques potentiels et à éviter tout préjudice. Avant chaque entretien qualitatif, les participantes ont été informées du but de l'étude et de la nature de leur participation. Un consentement verbal a été recueilli, offrant la possibilité de poser des questions et de se retirer à tout moment, y compris après l'entretien. Les entretiens se sont déroulés dans un environnement respectueux et accueillant, avec des questions ouvertes pour favoriser une expression libre. Les émotions des participantes ont été validées, et elles ont été informées de leur droit de ne pas répondre à des questions sensibles. Les données collectées ont été traitées et stockées de manière sécurisée et confidentielle, en conformité avec le RGPD. Les informations personnelles ont été anonymisées, et seules l'auteure et les membres autorisés d'AWSA-Be y ont eu accès.

Les résultats de l'étude s'appuient sur 8 entretiens individuels semi-directifs de 2h ainsi que sur 63 témoignages collectés par le biais d'un questionnaire en ligne rédigé en français et arabe, représentant

un total de 71 témoignages. Le recrutement des participantes a été réalisé à travers la mobilisation du réseau de l'ASBL AWSA-Be, ainsi que grâce à l'appui de personnes ressources.

Le terrain et la collecte de données ont été conduits en 2024 entre les mois de mai et d'août. Une attention particulière a été apportée dans la mise en place des entretiens à garantir un standard de diversité sur les différents facteurs étudiés.

Les enregistrements des entretiens ont été transcrits pour permettre leur analyse thématique. L'analyse des données quantitatives, collectées par le biais du questionnaire en ligne, a été précédée d'un tri des données et de la suppression des valeurs aberrantes, incomplètes ou incohérentes.

## **V. Profil statistique des répondantes**

Les données ci-dessous représentent un aperçu global des caractéristiques démographiques et sociales des participantes à l'étude :

- L'ensemble des répondantes sont des femmes majeures originaires d'Afrique du Nord ou du Moyen Orient résidant en Belgique.
- La majorité des répondantes sont originaires du Maroc (74.9%). Les autres répondantes sont originaires d'Algérie (7.8%), d'Egypte (7.8%), de Tunisie (4.7%), de Syrie (1.6%), du Liban (1.6%) et de Palestine (1.6%).
- La majorité des répondantes ont entre 30 et 50 ans (40.6%). Les autres répondantes ont 18 à 30 ans (33.3%) ou 50 à 65 ans (26.1%).
- La majorité des répondantes sont nées en Belgique (63.5%).
- La majorité des répondantes n'ont aucun parent né en Belgique (86.2%).
- La majorité des répondantes résident en Belgique depuis plus de 15 ans (82.6%).
- La majorité des répondantes ont la nationalité Belge (87.3%).
- La majorité des répondantes ont plusieurs nationalités (83.1%).
- La majorité des répondantes parlent au moins l'une des langues officielles en Belgique (95.5%).
- La majorité des répondantes sont mariées (41.3%). Les autres répondantes sont célibataires (31.7%), divorcées (15.9%), en union civile (6.3%) et veuves (4.8%).
- La majorité des répondantes n'ont pas d'enfants (46.03%), les autres ont 1 ou 2 enfants (33.33%) ou plus de 2 enfants (20.64%).
- La majorité des répondantes sont de confession musulmane (80.33%). Les autres sont agnostiques (11.48%), athées (4.92%) ou autre (3.27%). Aucune répondante n'est de confession chrétienne ou juive.
- La majorité des répondantes ont un niveau d'études supérieures universitaires (62.29%). Les autres ont un niveau d'études supérieures non universitaires (16.52%), un enseignement secondaire complet (10.06%), une formation professionnelle (8.45%) et un enseignement primaire complet (2.68%). Aucune répondante n'a pas du tout été scolarisée.
- La majorité des répondantes sont employées à plein temps (42.19%). Les autres sont étudiantes (15.63%), sans-emploi (15.63%), employées à temps partiel (14.06%), indépendante à titre complémentaire (3.13%), indépendante (3.13%), retraitée (1.56%), ouvrière à temps partiel (1.56%), autre (3.11%).



L'analyse des données démographiques des répondantes révèle une forte représentativité de femmes originaires d'Afrique du Nord, particulièrement du Maroc (74.9%). Cette homogénéité constitue une force permettant une exploration approfondie des expériences des femmes marocaines en Belgique. Toutefois, la relative sous-représentation des femmes originaires d'autres pays limite la portée comparative de l'étude. La répartition par âge des répondantes est relativement équilibrée, la majorité étant dans la vie active, avec une proportion non négligeable de jeunes adultes et une représentation significative des 50-65 ans. Cette diversité intergénérationnelle enrichit l'étude en apportant des perspectives variées. La prépondérance de répondantes nées en Belgique (63.5%) ou résidant dans le pays depuis plus de 15 ans (82.6%) témoigne d'un enracinement important dans le contexte belge. La surreprésentation des femmes employées à plein temps (42.19%) peut refléter une population plus active ou économiquement stable, limitant ainsi la capture des expériences des femmes en situation de précarité ou d'exclusion sociale.

## VI./ Synthèse des résultats quantitatifs

### Facteurs impactant le sentiment d'appartenance des répondantes à la société Belge :

- Les répondantes nées en Belgique tendent à exprimer un sentiment d'appartenance plus élevé à la société belge que celles nées à l'étranger. Parmi les répondantes nées en Belgique, une proportion importante évalue leur sentiment d'appartenance à "4" ou "5" (élevé à très élevé), tandis que celles nées hors de Belgique affichent une distribution plus équilibrée entre les niveaux. Les répondantes nées hors de Belgique sont davantage représentées dans les niveaux "1" (très faible) et "2" (faible) que leurs homologues nées en Belgique.
- Les résultats montrent une forte corrélation entre le sentiment d'appartenance et l'âge, les niveaux "4" et "5" étant plus fréquents chez les répondantes de 30 à 50 ans. Les jeunes adultes (18-30 ans) affichent un sentiment plus mitigé avec une concentration au niveau "3". Les répondantes plus âgées (50-65 ans) témoignent d'un sentiment d'appartenance plus faible, les "2" étant plus fréquents.
- Les répondantes résidant en Belgique depuis plus longtemps (plus de 15 ans) expriment un sentiment d'appartenance globalement plus élevé, avec une forte concentration aux niveaux "4" et "5". Les répondantes ayant résidé en Belgique pendant une période intermédiaire (5 à 15 ans) affichent des sentiments majoritairement modérés (niveau "3"). Celles résidant depuis moins de 5 ans montrent une plus grande proportion de sentiments faibles ("1").
- Les citoyennes belges montrent une répartition variée mais globalement positive, avec des niveaux élevés de sentiment d'appartenance. Les réfugiées, bien que peu nombreuses, affichent un sentiment unanimement très élevé ("5"). Les résidentes belges présentent des sentiments plus mitigés, avec une concentration au niveau "3". Les titulaires d'un permis de séjour temporaire expriment des sentiments généralement faibles.
- Les répondantes ne portant pas de signes religieux en public affichent une répartition homogène avec une forte proportion de sentiments élevés. Les répondantes portant des signes religieux ont une concentration notable au niveau moyen ("3") et montrent une légère diminution dans les sentiments très élevés ("5") par rapport à celles qui ne portent pas de signes religieux.
- Les facteurs semblant avoir l'impact le plus significatif sur le sentiment d'appartenance à la Belgique des répondantes sont **la durée de résidence, avec un sentiment d'appartenance globalement croissant, et le statut juridique, les citoyennes belges et réfugiées exprimant**

**des sentiments d'appartenance nettement plus élevés que les résidentes temporaires ou sans statut définitif.** Une corrélation semble également exister avec l'âge, les femmes ayant l'âge d'être dans la vie active exprimant un sentiment d'appartenance plus fort que les plus jeunes et les plus âgées.

Relation entre le sentiment d'appartenance à la Belgique et le sentiment d'appartenance au pays d'origine :

- Les répondantes qui expriment un sentiment d'appartenance très élevé envers la société belge ("5") montrent également une forte connexion avec leur pays d'origine. Près de 47.06% de ces répondantes déclarent un sentiment très élevé ("5") envers leur pays d'origine, ce qui souligne une capacité à maintenir un équilibre entre deux identités culturelles.
- Les répondantes exprimant des sentiments faibles ou moyens envers la société belge tendent à avoir des sentiments modérés envers leur pays d'origine. Par exemple, celles qui attribuent un "3" (moyen) à leur sentiment d'appartenance belge sont également nombreuses (40.91%) à ressentir un sentiment moyen envers leur pays d'origine. Ces résultats suggèrent que lorsque le lien avec la Belgique est perçu comme limité, celui avec le pays d'origine est souvent également atténué, indiquant une ambivalence identitaire.
- Les répondantes avec un sentiment très faible ("1") envers la société belge montrent des réponses polarisées envers leur pays d'origine : 50% d'entre elles expriment un sentiment très élevé ("5"), tandis que 25% se situent à un niveau très faible ("1"). Cette polarisation peut indiquer des expériences divergentes : certaines compensent leur manque de sentiment d'appartenance belge par un fort attachement à leur pays d'origine, tandis que d'autres peuvent ressentir une désaffection globale.

Ces résultats révèlent des dynamiques complexes entre le sentiment d'appartenance à la société belge et celui envers le pays d'origine. Ils mettent en évidence une diversité de trajectoires identitaires :

- Une partie des répondantes réussissent à combiner un fort sentiment d'appartenance aux deux contextes, suggérant une intégration interculturelle réussie.
- D'autres, cependant, ressentent une ambivalence ou une polarisation dans leurs attachements, révélant des défis potentiels dans la négociation de leur double identité.

Le croisement de ces données avec différents facteurs étudiés indique les tendances suivantes :

- Les jeunes adultes témoignent d'une tendance modérée à élevée dans leur sentiment d'appartenance à la société belge, avec des sentiments globalement moyens ou élevés envers leur pays d'origine. Les 30-50 ans affichent les sentiments les plus élevés envers la société belge, en corrélation avec des niveaux modérés à élevés envers leur pays d'origine. Les 50-65 ans témoignent du sentiment d'appartenance à la société belge le plus faible, souvent au profit d'un attachement plus fort envers leur pays d'origine.
- Les répondantes avec une double nationalité expriment globalement des sentiments élevés envers les deux contextes tandis que les autres montrent une polarisation plus marquée : un fort attachement à leur pays d'origine s'accompagne souvent de sentiments faibles envers la Belgique.

- Les répondantes présentes en Belgique depuis moins de 5 ans affichent un attachement plus fort envers leur pays d'origine, souvent combiné à un faible sentiment d'appartenance à la société belge.
- Globalement, **la durée de résidence et le statut juridique, notamment l'obtention de la nationalité, paraissent être les facteurs les plus significatifs pour maintenir un équilibre dans les sentiments d'appartenance entre la Belgique et le pays d'origine.** Les statuts juridiques précaires et une courte durée de résidence exacerbent souvent le sentiment d'attachement exclusif au pays d'origine. Les répondantes sans double nationalité montrent des tensions dans leur sentiment d'appartenance, souvent polarisées.

#### Perception par les répondantes de l'accès à différents droits socio-économiques en Belgique :

- Facilité d'accès à l'éducation :
  - Les répondantes âgées de 30 à 50 ans et de 50 à 65 ans perçoivent davantage l'accès à l'éducation comme facile ou très facile (niveaux "4" et "5"), tandis que les répondantes de 18 à 30 ans montrent une perception légèrement plus mitigée, avec une proportion notable au niveau moyen ("3").
  - Les résidentes en Belgique depuis plus de 15 ans évaluent plus positivement l'accès à l'éducation. Les nouvelles arrivantes (moins de 5 ans) ont des perceptions plus variées, incluant des sentiments faibles.
  - Les citoyennes belges affichent des perceptions largement positives, contrairement aux titulaires de permis temporaires, qui évaluent souvent l'accès comme plus difficile.
- Facilité d'accès à un niveau de vie décent :
  - Les employées à temps plein ou partiel perçoivent majoritairement l'accès à un niveau de vie décent comme élevé, alors que les répondantes sans activité professionnelle ou étudiantes signalent des niveaux plus faibles.
  - Les personnes mariées ou en union civile tendent à exprimer des perceptions plus élevées.
- Accompagnement des mères :
  - Les répondantes ayant plusieurs enfants signalent souvent des niveaux moyens ("3") ou faibles ("2"), indiquant des défis dans l'accompagnement.
  - Les citoyennes belges jugent l'accompagnement relativement suffisant, tandis que les réfugiées ou résidentes temporaires expriment des perceptions plus basses.
  - Les mères célibataires rapportent des niveaux faibles à moyens, tandis que les mères mariées sont plus susceptibles d'évaluer positivement cet accompagnement.
- Sécurité alimentaire :
  - Une durée de résidence plus longue est associée à une perception plus positive de la sécurité alimentaire.
  - Les répondantes avec un niveau d'étude universitaire montrent des perceptions globalement élevées, tandis que celles ayant un niveau d'éducation inférieur expriment des sentiments plus mitigés.
- Accès à la culture :
  - Les jeunes adultes (18-30 ans) et les personnes âgées (50-65 ans) montrent des perceptions globalement positives, avec une majorité aux niveaux "4" et "5".
  - Les employées, qu'elles soient à temps plein ou partiel, évaluent positivement l'accès à la culture. Les étudiantes et les femmes sans activité professionnelle expriment des perceptions plus moyennes ou faibles.

- Les répondantes agnostiques ou athées expriment des perceptions globalement plus positives, tandis que les répondantes musulmanes ont une évaluation plus modérée.
- Facteurs les plus influents :
  - **Plus la durée en Belgique est longue, plus les perceptions des différents éléments étudiés sont positives.**
  - Les **citoyennes** belges évaluent largement mieux les différentes dimensions, alors que les titulaires de permis temporaires signalent plus de difficultés.
  - **L'emploi**, surtout à temps plein, est fortement corrélé à des perceptions positives. Les répondantes sans activité professionnelle ou avec des statuts précaires expriment les plus grandes difficultés dans plusieurs domaines.
  - **L'accompagnement des mères et l'accès à un niveau de vie décent** sont les deux dimensions où les perceptions sont globalement les plus critiques.

Perception par les répondantes de leur influence politique et/ou celle de leur groupe d'appartenance :

- Sentiment d'appréciation de la contribution des femmes originaires de pays arabophones à la société belge
  - Les répondantes âgées de 50 à 65 ans expriment les sentiments les plus élevés (niveaux "4" et "5").
  - Les résidentes depuis plus de 15 ans perçoivent davantage de reconnaissance que les nouvelles arrivantes (<5 ans) qui se sentent souvent moins valorisées, avec des scores concentrés aux niveaux "1" et "2".
  - Les citoyennes belges expriment une évaluation nettement plus élevée que les titulaires de permis temporaires ou réfugiées.
  - Les répondantes possédant une double nationalité déclarent également des niveaux plus élevés.
- Représentation des femmes originaires de pays arabophones dans les débats publics
  - Les 18-30 ans se sentent globalement moins représentées dans les débats publics, avec une concentration de réponses aux niveaux "1" et "2". Les répondantes de 30-50 ans affichent des scores plus équilibrés.
  - Une durée de résidence plus longue (>15 ans) est associée à une perception plus positive de la représentation du groupe cible, tandis que les évaluations des résidentes récentes (<5 ans) sont significativement plus faibles.
  - Les citoyennes belges émettent une évaluation relativement positive, tandis que les répondantes avec un statut précaire ressentent une absence quasi-totale de représentation.

Importance de la transmission culturelle pour les répondantes :

- Les répondantes âgées de 50-65 ans valorisent fortement la transmission culturelle (niveaux "4" et "5"). Les 18-30 ans montrent des réponses plus diversifiées.
- Les nouvelles arrivantes (<5 ans) attachent une importance significative à la transmission. Les résidentes de longue durée (>15 ans) montrent une importance modérée.
- Les répondantes avec un statut temporaire valorisent davantage la transmission, tandis que les citoyennes belges affichent des avis plus variés.
- Les répondantes avec une double nationalité tendent à attacher une importance plus élevée à la transmission.

## Evaluation par les répondantes de l'évolution de la perception des femmes originaires de pays arabophones en Belgique :

- Les jeunes adultes (18-30 ans) sont les plus nombreuses à percevoir une évolution négative (50%). 40% des 30-50 ans perçoivent une évolution négative, et 20 % une évolution positive (40% ne perçoivent pas d'évolution, positive ou négative). Les répondantes plus âgées (50-65 ans) se démarquent par une perception significativement plus positive que les autres tranches d'âge (40 %).
- Les perceptions positives de l'évolution sont majoritairement partagées par les répondantes plus âgées, ayant une double nationalité ou résidant en Belgique depuis longtemps. Les perceptions négatives se concentrent chez les jeunes adultes, les nouvelles arrivantes et les femmes ayant un statut juridique précaire.
- Les causes citées par les répondantes considérant que l'évolution est positive sont en majorité l'influence des politiques publiques (36.4%) et les mouvements militants (18.2%).
- De manière intéressante, les causes citées par les répondantes ayant estimé que l'évolution est négative sont également l'influence des politiques publiques (36.4 %) ainsi que les idéologies d'extrême droite (9.1%), le rôle des médias (9.1%) et le contexte géopolitique (9.1%).

## **VII./ Enjeux et réflexions terminologiques**

Les mots ne sont jamais dénués de connotations : ils portent en eux une histoire et des significations qui évoluent en fonction du contexte dans lequel ils sont employés. Adopter une approche critique du vocabulaire, des cadres d'analyse de la réalité et des interprétations des faits sociaux s'inscrit pleinement dans les luttes sociales.

### *Monde Arabe*

Cette notion moderne s'est principalement façonnée aux VIIe et VIIIe siècles, lors des conquêtes musulmanes, mais les Arabes existaient bien avant cette période. Mentionnés dans des sources assyriennes et bibliques dès le Ier millénaire av. J.-C., ils et elles apparaissent comme des populations nomades vivant du commerce, de l'élevage et de la guerre, souvent associées à la péninsule Arabique. Avec la naissance de l'islam, Muhammad initie une unification politique et religieuse en Arabie, créant un embryon d'État qui s'étend rapidement sous les premiers califes. Cet empire défait Byzance et la Perse, s'emparant de vastes territoires allant de l'Espagne à l'Asie centrale. Les dynasties omeyyade et abbasside établissent un âge d'or culturel et scientifique, favorisant l'émergence d'une civilisation islamique prospère, malgré les divisions internes et l'apparition de courants sunnites et shiites. À partir du XIIIe siècle, l'hégémonie arabe décline face à des invasions turco-mongoles et aux croisades européennes. Les Ottomans prennent progressivement le contrôle de la région à partir du XVe siècle, marquant une nouvelle ère. Parallèlement, l'Europe amorce son expansion économique et politique, colonisant des territoires dits arabes comme l'Algérie ou plaçant d'autres sous protectorat, notamment en Égypte et en Tunisie.

### Géographiquement, le "monde arabe" regroupe :

- Le Grand Maghreb : Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie et Libye
- La Vallée du Nil : Égypte et Soudan

- La corne de l’Afrique : Djibouti et Somalie
- La Péninsule Arabique : Arabie Saoudite, Yémen, Oman et les pays du Golfe qui sont les Emirats Arabes Unis, Qatar, Bahreïn et Koweït
- Le Croissant Fertile : Irak, Syrie, Liban, Jordanie

A ces vingt pays s'ajoutent, selon certains géographes, la Palestine ( dans le Croissant fertile), les Comores (dans la Corne de l’Afrique) et l’Erythrée (dans la Vallée du Nil), amenant le nombre de pays représentés à 23<sup>21</sup>.

La terminologie “monde arabe”, souvent employée est largement débattue. La division des continents en “mondes” est une création occidentale, développée notamment durant la guerre froide, le terme “tiers monde” apparaissant pour désigner les pays n’appartenant ni au bloc de l’Ouest, ni à celui de l’Est. Depuis le XXème, dans le contexte des indépendances, les Etats des régions susmentionnées préfèrent souvent les terminologies “Nation(s) arabe(s)” (al-Watan l-‘Arabi), “communauté arabe” (al-Ummah al-‘Arabīah), ou “pays arabophones”.

Toutefois, l’utilisation même du terme “arabe” pour désigner différentes régions du monde, aux Histoires et réalités propres, mérite d’être commentée.

L’Histoire de l’Afrique du Nord est marquée par une succession de conquêtes. Après les premières traces humaines vers 260 000 av. J.-C., les phénicien-nes, puis Carthage, étendent leur influence sur la région. Par la suite, les vandales l’envahissent en 429 ap. J.-C., suivis par la reconquête byzantine au VIe siècle. À partir de 642, les Arabes entament la conquête de l’Afrique du Nord, affrontant les byzantin-nes et la résistance amazigh menée par Al-Kahina, vaincue en 697. Tunis est fondée comme base navale des omeyyades, et la conquête s’étend jusqu’au Maroc sous Moussa Ibn Noçair, consolidant durablement la présence arabe dans la région. Pendant le règne des romain-es, vandales, byzantin-nes, carthaginois-es et ottoman-es, le peuple kabyle réussit à maintenir son indépendance<sup>22</sup>. Même après la conquête arabe de l’Afrique du Nord, les Kabyles conservèrent la possession de leurs montagnes<sup>23</sup>.

Est-il dès lors légitime de parler de pays “arabes” pour désigner des territoires aux influences si multiples ?

Le terme “Maghreb” est également utilisé pour désigner la région. Les origines de ce terme se situent chez le célèbre historien, sociologue et géographe Ibn Khaldoun (1332-1406), qui a utilisé l’expression "Djaziret el-Maghreb", ("l’île du Couchant" en français), pour désigner la région entourée par la mer Méditerranée au Nord et le désert du Sahara au Sud. Dans son acception courante, en effet, le "Maghreb" signifie "le couchant", et désigne les pays du soleil couchant, situés à l’Ouest, en opposition au Machrek ("le Levant"), aussi appelé l’Orient arabe<sup>24</sup>. Cependant, dans les récits français contemporains, le terme "Maghrébin" tend à désigner principalement les populations issues de l’immigration nord-africaine, reflétant une évolution sémantique et des connotations spécifiques selon les contextes.<sup>25</sup> Si certain-es critiques, comme l’anthropologue Abdelmajid Hannoum dénoncent cette appellation comme “coloniale”, d’autres, au contraire, la considèrent comme étroitement liée à la décolonisation, symbolisant la solidarité entre les peuples du Maroc, de l’Algérie et de la Tunisie face aux puissances

<sup>21</sup> Victor, J.-C. (2011, septembre). *Le dessous des cartes : Le Monde Arabe*. Arte Éditions.

<sup>22</sup> The Encyclopedia Americana. (n.d.). Volume 1, p. 568 [Archive].

<sup>23</sup> The Art Journal London. (n.d.). Volume 4, p. 45 [Archive].

<sup>24</sup> Khabbachi, S. (2021, 16 décembre). Le "Maghreb", une invention coloniale ? *Jeune Afrique*. [Aurimages via AFP].

<sup>25</sup> *Ibid.*

coloniales, notamment pendant la guerre d'Algérie. Cette solidarité fut institutionnalisée en 1948 avec la création du Comité de libération du Maghreb arabe.

Selon l'universitaire marocaine Maha Marouan, ces différents termes reposent tous sur le mythe de l'homogénéité raciale et ethnique de l'Afrique du Nord, dépeignant les Noir-es comme des étranger-es, stigmatisant les migrant-es d'Afrique centrale et occidentale et renforçant des divisions fictives entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne. Pour elle, cette vision contribue à des violences concrètes, tout en négligeant les liens historiques et culturels profonds qui unissent l'Afrique du Nord à l'ensemble du continent<sup>26</sup>.

Les termes "Proche-Orient" et "Moyen-Orient", quant à eux, sont ancrés dans l'histoire coloniale. Ils ne désignent pas deux zones géographiques clairement séparées mais un même espace défini, au tournant des XIXe et XXe siècles, par le Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth britannique comme le Middle East, et par le Quai d'Orsay français comme le "Proche-Orient". Cet espace abrite plusieurs groupes culturels et ethniques, incluant les cultures perse, arabe, turque, kurde, arménienne et israélienne. Les trois principaux groupes linguistiques sont les langues iraniennes, les langues turques et les langues sémitiques (dont l'arabe, l'amharique et l'hébreu).

Pour l'écriture de ce rapport, il a été décidé de désigner les pays entrant dans le champ de l'étude sous la désignation de "pays arabophones".

### *Berbères*

Les Amazighs, souvent appelés "berbères", constituent une population autochtone de l'Afrique du Nord, présente dans la région depuis l'Antiquité. Ce groupe se distingue par sa culture et son groupe de langues spécifiques. Aujourd'hui, les Amazighs représentent environ 25 % de la population algérienne et 40 à 45 % de la population marocaine.

Le terme "berbère" dérive du grec *barbaroi* (étranger) et a été transmis par les romain-es (*barbarus*), puis les Arabes (*barbar*), avant d'être adopté en français comme "berbère". Historiquement, ce mot est associé à des connotations péjoratives comme "sauvage" ou "non civilisé". En réponse, les Amazighs se nomment eux-mêmes Imazighen (au pluriel) ou Amazigh (au singulier), un terme signifiant "homme noble" ou "homme libre". Leur langue est appelée tamazight, et leur territoire historique, souvent désigné comme la Berbérie, est nommé Tamazgha<sup>27</sup>. Les Amazighs sont les plus ancien-nes habitant-es de l'Afrique du Nord et cherchent à défendre leur particularité au sein de la région dite du "monde arabe". Il s'agit d'un peuple pluriel divisé entre neuf pays. Le tamazight a été reconnu comme langue officielle au Maroc (2011) et en Algérie (2016)<sup>28</sup>.

### *Islam et termes associés*

Il peut être utile de définir les termes "islam", "Islam", "islamique" et "islamisme", souvent confondus : l'usage distingue deux formes du mot "islam" : écrit avec une minuscule, il désigne la religion prêchée par Muhammad, tandis qu'avec une majuscule, il fait référence à la civilisation islamique qui s'étendait de l'Espagne à l'Inde. Le terme "islamique" renvoie à cette civilisation multiculturelle, dont l'âge d'or

---

<sup>26</sup> Marouan, M. (2023, 25 juin). Décryptage : Le Maghreb est-il africain ou arabe ? Courrier International. Traduit de l'anglais depuis Africa Is a Country.

<sup>27</sup> Camps, G. (1996). *Les Berbères : Mémoire et identité*. Paris: Éditions Errance.

<sup>28</sup> Allilat, D. (2018, 4 janvier). Touareg, Kabyles, Rifains... Qui sont les Berbères d'Algérie ? Geo. Mis à jour le 26 juillet 2023.

est situé entre les VIII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, caractérisée par la coexistence de langues, peuples et religions variés.

L'"islamisme" est une doctrine politique apparue au XX<sup>e</sup> siècle, prônant une lecture rigoriste de l'islam comme fondement de la société, et devenue plus connue après la révolution iranienne

### *Musulman-es*

Le terme "musulman-e" s'applique spécifiquement à ce qui est lié à l'islam en tant que religion, comme la religion ou le droit musulman. Contrairement aux idées reçues, les Arabes ne sont pas tous musulman-es et les musulman-es ne sont pas tous Arabes. L'islam est la religion prédominante dans les pays arabophones, mais ce n'est pas la seule. Certains Arabes sont chrétiens, juifs, ou autres. En outre, seulement une minorité des musulman-es vivent dans un pays arabophone. L'Indonésie, l'Inde et le Pakistan sont les pays regroupant le plus grand nombre de musulman-es dans le monde.

### *Assimilation et intégration*

L'assimilation et l'intégration sont deux concepts distincts mais souvent confondus, liés à la manière dont les groupes minoritaires interagissent avec un groupe majoritaire. L'assimilation, empruntée aux sciences du vivant et à la philosophie, désigne la transformation complète des traits culturels minoritaires en ceux du groupe dominant, entraînant la disparition progressive des caractéristiques d'origine. Par contraste, l'intégration, telle que définie par Émile Durkheim, se réfère initialement à la cohésion globale d'une société. Toutefois, son usage moderne s'est déplacé pour désigner l'adaptation des individus ou groupes minoritaires au sein du groupe majoritaire<sup>29</sup>.

Dans la pratique contemporaine, l'intégration est souvent perçue comme une injonction imposée aux groupes minoritaires, soulignant une logique de domination systémique. Ce processus maintient une séparation entre un "eux" et un "nous" et peut devenir un vecteur de discrimination. L'intégration est alors assimilée à un horizon inatteignable pour les minorités, renforçant les inégalités sociales.

Les distinctions entre assimilation et intégration varient : certaines définitions réservent l'assimilation à la sphère culturelle et l'intégration au champ social, tandis que d'autres y voient une différence de degré. Cependant, dans la logique contemporaine, l'intégration culturelle tend à reproduire une vision assimilationniste, où la responsabilité de l'intégration repose sur les individus ou groupes minoritaires plutôt que sur la société toute entière.

L'intégrationnisme désigne les logiques qui font de l'adaptation des minorités une condition *sine qua non* à la résidence dans le pays d'accueil, sans considérer les inégalités structurelles qui les affectent. Ce cadre de pensée évalue les "efforts d'intégration" des individus, construisant une hiérarchie entre celles et ceux qui seraient considérés comme de "bonnes" ou de "mauvaises" immigrés.

### *Communautarisme*

La communauté est définie comme un groupe social dont les membres vivent ensemble ou partagent des biens, des intérêts, ou des caractéristiques communes. Selon le Larousse, il s'agit d'un ensemble de

---

<sup>29</sup> Collectif Manouchian, Cormont, J., Bouamama, S., & Fotia, Y. (2012). *Dictionnaire des dominations*. Collection "Utopie Critique". Éditions Syllepse. ISBN: 978-2-84950-344-7.



personnes unies par des liens d'intérêts, des habitudes ou des opinions similaires, par exemple une communauté religieuse ou scientifique. Le Robert ajoute que la communauté peut également se définir comme un groupe partageant une identité ou des valeurs communes, souvent dans un domaine spécifique, comme une communauté linguistique ou artistique.

Le communautarisme, quant à lui, désigne une attitude ou un système qui privilégie les intérêts d'une communauté au détriment de ceux de la société globale. Selon le Larousse, il s'agit de la défense prioritaire d'une communauté particulière, ce qui peut nuire à la cohésion sociale. Le Robert précise que le communautarisme implique une organisation de la vie sociale fondée sur l'appartenance à des communautés culturelles ou religieuses distinctes, favorisant ainsi leur autonomie au détriment des valeurs unificatrices d'une société.

Le terme "communautarisme" revêt des définitions différentes dans les mondes francophone et anglo-saxon. Dans le premier cas, il est souvent considéré comme une menace à l'universalisme, s'opposant à l'idéal républicain "d'intégration individuelle". Au contraire, dans le second, ce concept est utilisé pour mettre en avant les valeurs de solidarité et de vivre-ensemble<sup>30</sup>.

Lorsque le terme est connoté péjorativement, les accusations de "communautarisme" sont souvent dirigées contre des groupes militants issus de minorités, qui utilisent des pratiques comme la "non-mixité choisie" pour lutter contre les discriminations systémiques. La non-mixité consiste à créer des espaces de discussion réservés aux personnes partageant des expériences de domination commune. Ces espaces permettent de libérer la parole et de construire des actions collectives, mais ils sont fréquemment dénoncés comme une "escalade identitaire" ou un "repli communautaire", perçus comme contraires aux principes d'égalité universelle. Pourtant, ces critiques ignorent un paradoxe important : les groupes dominants (hommes, blancs, hétérosexuels) pratiquent couramment l'entre-soi dans divers espaces sociaux, tels que les sphères politiques, économiques ou sportives, sans que cela ne suscite de controverse. Ainsi, les accusations de communautarisme envers des pratiques militantes comme la non-mixité révèlent une incompréhension des dynamiques de pouvoir et des mécanismes d'exclusion. Loin de fragmenter la société, ces initiatives cherchent à reconstruire des espaces de solidarité et de lutte collective pour les groupes marginalisés, dans une réalité où les inégalités structurelles restent profondément enracinées<sup>31</sup>.

### *Crise migratoire, vague migratoire*

La terminologie "crise migratoire" ou "crise des migrants", popularisée à partir de l'été 2015, repose sur une rhétorique alarmiste centrée sur des notions d'"afflux" et de "péril migratoire". Cette vision tend à réduire les personnes migrantes et réfugiées à une "masse" indistincte, alimentant ainsi une perception déshumanisante de ce groupe.

Les statistiques fréquemment utilisées pour étayer ces discours, notamment celles de Frontex, méritent une attention critique. Elles comptabilisent les franchissements irréguliers des frontières extérieures européennes, mais pas les entrées uniques dans l'Union européenne. Une même personne peut être comptée plusieurs fois, ce qui gonfle artificiellement les chiffres. De plus, ces données sont produites

---

<sup>30</sup> Mostfa, A., & Younes, M. (2017). *Communauté et communautarisme : Parcours terminologiques et destins historiques*. Faire communauté à distance du communautarisme. *Chronique Social*, pp. 18-26. ISBN: 9782367173801.

<sup>31</sup> Lejeune, R. (2022). *Les enjeux de la mixité et de la non-mixité*. Famille, Culture & Éducation, Analyse, #451.

par une agence dont l'intérêt est de justifier son efficacité et d'obtenir davantage de moyens, renforçant ainsi une logique sécuritaire<sup>32</sup>.

En réalité, les chiffres d'Eurostat montrent qu'en 2015, 1,3 million de demandes d'asile ont été enregistrées dans l'UE, avec un tiers en Allemagne. Bien que ce chiffre soit élevé par rapport aux années précédentes, il reste marginal dans un contexte mondial où 65 millions de personnes ont été victimes de migrations forcées, notamment en raison des conflits au Moyen-Orient. La Syrie et l'Irak figurent parmi les principaux foyers de ces mouvements, la majorité des réfugié-es syrien-nes trouvant asile dans des pays voisins comme la Turquie (plus de 3 millions) ou le Liban, où un tiers de la population est réfugiée.

Paradoxalement, l'Europe, malgré ses 510 millions d'habitants, n'est pas la région la plus impactée par ces flux migratoires. L'usage du terme "crise" reflète davantage une construction politique et médiatique que la réalité des capacités d'accueil européennes. Cette focalisation masque l'ampleur de la solidarité des pays en première ligne, tout en alimentant des discours de rejet.

### *“Deuxième, troisième, quatrième (...) génération”*

L'emploi des termes "deuxième génération" ou "troisième génération" pour désigner les descendant-es d'immigré-es est l'objet de critiques récurrentes. Selon Abdelmalek Sayad, ces concepts effacent l'héritage commun des luttes sociales et des expériences intergénérationnelles partagées par les communautés<sup>33</sup>. En outre, comme le souligne Abdellali Hajjat, ce terme attribue une identité distincte aux descendant-es, ni pleinement français-es, ni tout à fait immigré-es<sup>34</sup>. Cela renforce l'idée d'une altérité en quelque sorte “atavique”, contribuant à maintenir un processus de marginalisation.

Pierre Landais critique également cette terminologie, qu'il perçoit comme un outil de différenciation, instaurant une frontière symbolique entre le "Nous" de la communauté nationale et le "Eux" des immigrant-es et de leurs descendant-es. Cette différenciation, selon lui, est particulièrement marquée pour les descendant-es de migrations non européennes, accentuant une stigmatisation liée à des perceptions d'extranéité fondées sur l'origine<sup>35</sup>.

Ainsi, cette catégorisation, bien qu'apparue pour répondre à une réalité sociale, perpétue des mécanismes d'altérisation et interroge la manière dont la société accueille, reconnaît et intègre ses populations issues de l'immigration.

### *Diversité, mixité, tokenisme et interculturalité*

La notion de "mixité" est souvent perçue comme un vecteur d'égalité, mais une analyse critique révèle ses limites. La simple présence de femmes ou de personnes racisées dans des espaces mixtes, qualifiée de “mixité autorisée”, ne garantit ni participation réelle ni égalité. De même, le terme “diversité”, largement utilisé dans les discours des entreprises et associations, est souvent réduit à un affichage

---

<sup>32</sup> Blanchard, E., & Rodier, C. (2016). "Crise migratoire" : ce que cachent les mots. *Plein droit*, 2016/4 (n° 111), 3-6.

<sup>33</sup> Sayad, A. (1994). Le mode de génération des générations "immigrées". *L'Homme et la société*, 111-112, 155-174 ; Sayad, A. (1979). Les enfants illégitimes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (25), 61-81.

<sup>34</sup> Hajjat, A. (2013). Retour sur la Marche pour l'égalité et contre le racisme. *Hommes & Migrations*, (1304).

<sup>35</sup> Landais, P. (2011). Du "social" à l'"identitaire" ? La question de l'assignation identitaire des immigrants et de leurs descendants. In *L'identité entre ineffable et effroyable* (pp. 50-61).

symbolique ou esthétique. Ces dynamiques reproduisent souvent des logiques de domination, limitant l'influence des groupes marginalisés.

Le tokenisme illustre cette superficialité : des entreprises ou œuvres culturelles affichent une diversité symbolique sans transformer les rapports de pouvoir. La présence de personnes issues de minorités reste symbolique, sans garantir leur inclusion active ou des opportunités équitables<sup>36</sup>. Pour dépasser ces limites, la mixité et la diversité doivent permettre de transformer les espaces sociaux pour garantir l'égalité réelle entre tous les membres, indépendamment de leur sexe ou origine. Il s'agit de repenser ces pratiques comme un véritable processus d'inclusion garantissant la participation active de toutes les voix<sup>37</sup>.

La notion d'interculturalité, qui désigne les relations d'échange et d'interaction entre différentes cultures, dans un esprit de respect mutuel et d'enrichissement réciproque, est utile dans ce contexte. Selon le Larousse, l'interculturalité se manifeste par des initiatives ou des démarches qui encouragent une meilleure compréhension mutuelle entre des groupes ou des individus issus de cultures distinctes. Le Robert ajoute que l'interculturalité ne cherche pas à effacer les différences culturelles, mais à créer un dialogue constructif permettant de valoriser les diversités. Ainsi, le concept d'interculturalité va au-delà de la coexistence passive de plusieurs cultures ; il favorise des interactions actives, où chaque héritage apporte une contribution à un enrichissement commun. Il s'inscrit dans une dynamique de respect des identités et des différences, tout en promouvant une cohabitation harmonieuse et la coopération entre communautés.

### *Immigré-e, migrant-e, expatrié-e*

Le terme "expatrié-e" soulève des critiques lorsqu'il est analysé en relation avec les termes "migrant-e" ou "immigré-e", révélant des dynamiques sous-jacentes de privilège, de distinction sociale et de racialisation. Alors que l'expatriation est encouragée dans les pays d'origine et valorisée dans les pays d'accueil, la migration, en particulier celle issue des pays du Sud, est souvent perçue comme une menace. Ce contraste est marqué par des politiques migratoires restrictives, des discours xénophobes et des pratiques discriminatoires.

La distinction entre mobilité et migration reflète une hiérarchisation implicite des individus en fonction de leur origine et de leur statut socio-économique. Cette dichotomie met en lumière un privilège dans la liberté de circulation : les expatrié-es bénéficient d'un accueil valorisant, associé à des connotations positives de réussite et de légitimité, tandis que les migrant-es doivent souvent faire face à des obstacles administratifs, sociaux et politiques. Le caractère raciste de cette distinction est particulièrement frappant, le terme "expatrié-e" étant majoritairement associé à des personnes blanches<sup>38</sup>.

### *Race, raciste, racialisation, racisée*

Le terme "race" est controversé, en raison de son histoire liée à la théorisation de l'infériorité et l'inhumanité des personnes Noires comme justification de l'esclavagisme et du colonialisme. Bien que les sciences biologiques aient invalidé l'idée de races humaines distinctes, la notion persiste dans les

---

<sup>36</sup> Mabile, B. (2019). Critique du terme "diversité" : diversity washing et déshumanisation. Analyse, septembre.

<sup>37</sup> Lejeune, R. (2022). Les enjeux de la mixité et de la non-mixité. Famille, Culture & Éducation, Analyse, #451.

<sup>38</sup> Beck, S. (2018). Déconstruire l'expatriation à la lumière de la diversité des statuts professionnels et des profils sociologiques des enseignants français au Maroc. *Migrations Société*, 2018/4 (N° 174), 105-121.

pratiques sociales et les discours, où elle désigne des catégories construites sur des critères arbitraires comme la couleur de peau, la religion ou l'origine ethnique.

Dans une lecture critique, la "race" est comprise comme une construction sociale utilisée pour justifier des hiérarchies et des inégalités. Ce n'est pas la race en tant que réalité biologique qui existe, mais le *racisme* qui en produit les effets sociaux et politiques.

Le terme "racisme" désigne une attitude, une idéologie ou des comportements qui établissent une hiérarchie entre des groupes humains sur la base de différences réelles ou supposées, souvent associées à des traits biologiques ou culturels. Le racisme peut être individuel (préjugés, discriminations) ou systémique, se manifestant à travers des institutions, des lois ou des pratiques sociales qui perpétuent des inégalités.

La "racialisation" est le processus par lequel des individus ou des groupes sont assignés à une "race" en fonction de critères sociaux, culturels ou physiques. Elle est une opération sociale et politique qui construit des catégories et confère des attributs spécifiques à chacune d'elles, souvent pour légitimer des rapports de pouvoir.

Le terme "racisé-e" désigne les personnes assignées à des catégories raciales, souvent en raison de leur couleur de peau, origine ou religion. Être "racisé-e" signifie subir les effets sociaux du racisme, comme la marginalisation ou la discrimination. Le concept met l'accent sur le caractère systémique de ces dynamiques, soulignant que les personnes racisées ne sont pas intrinsèquement différentes, mais le deviennent par les rapports sociaux et institutionnels qui génèrent un processus d'altérisation. Contrairement à l'usage descriptif de "minorité visible", le terme "racisé" met en lumière les mécanismes de domination liés à la construction sociale de "race".

### *Pays dit "développé"*

La notion de "pays développé" repose sur des indicateurs principalement économiques, comme le PIB par habitant-e, souvent établis par des institutions internationales comme la Banque mondiale ou le Fonds Monétaire International. Ces critères occultent d'autres dimensions du développement, telles que les inégalités internes, les droits humains, ou l'impact environnemental.

L'expression "pays développé" suggère une hiérarchie entre les nations, opposant ces pays à des "pays en développement" ou "sous-développés". Cette dichotomie établit une norme supposée universelle du développement, souvent définie par des standards occidentaux, qui marginalisent d'autres modèles socioculturels ou économiques.

Le concept de "pays développé" est intimement lié à l'histoire coloniale et postcoloniale. Il reflète une vision eurocentrée où les nations anciennement colonisées sont perçues comme retardataires ou incapables, nécessitant une aide ou une intervention pour rattraper leur "retard". Cette vision est utilisée pour justifier des politiques internationales paternalistes et des relations inégalitaires entre Etats, occultant le fait que les pays qualifiés de "développés" doivent souvent leur prospérité à des systèmes d'échanges mondiaux inégaux, ainsi qu'aux bénéfices tirés de siècles de colonisation et d'exploitation des peuples autochtones.

Certain-es chercheur-ses préfèrent des termes tels que "pays à revenu élevé" ou "Nord Global" (*Global North*) pour décrire ces nations. D'autres plaident pour abandonner ces catégories au profit d'une

approche axée sur les droits humains, la durabilité environnementale, et l'équité sociale, plutôt que sur une simple performance économique.

### *Victime, victimisation*

Le mot "victime" joue un rôle fondamental, bien que souvent décrié, dans la lutte contre les injustices et dans la reconnaissance des violences subies, notamment par les femmes et les groupes discriminés.

D'un point de vue juridique, la reconnaissance du statut de victime est un préalable indispensable pour inscrire les violences dans un cadre légal. Ce mot est au cœur des combats féministes qui ont permis de faire reconnaître les violences contre les femmes, qu'elles aient lieu dans l'espace public ou privé. Malgré une impunité encore largement présente, ces luttes ont permis de faire transformer des phénomènes largement invisibilisés et minimisés en infractions reconnues par la loi<sup>39</sup>.

Sur un plan personnel et collectif, le mot "victime" est également central dans les démarches de prise de conscience et de reconstruction. Dans le travail avec les personnes ayant subi des violences, la prise de conscience de la manière dont elles ont été victimisées permet de replacer ces actes dans un contexte socio-politique. Cette compréhension ouvre la voie au pouvoir d'agir et à une reprise de contrôle sur sa vie. Être nommée victime, c'est non seulement obtenir une reconnaissance sociale des torts subis, mais c'est aussi un point de départ pour regagner une identité au-delà des violences.

Ainsi, loin d'être un mot à éviter, "victime" est une catégorie essentielle pour dénoncer, comprendre et transformer les réalités des violences subies. Il ne s'agit pas de figer les personnes dans ce statut, mais de leur offrir un levier de reconnaissance et d'émancipation. Ce terme, bien que parfois critiqué pour son association à une posture passive, est en réalité une arme puissante, notamment pour les luttes féministes et les parcours individuels de résilience.

Le terme "victimisation", lorsqu'il est utilisé de manière instrumentalisée, devient un outil pour discréditer ou minimiser les revendications des personnes – souvent des femmes – dénonçant des violences ou des discriminations systémiques. Cette instrumentalisation sexiste repose sur des dynamiques qui nécessitent une analyse critique, car elle perpétue des rapports de pouvoir inégaux tout en détournant le débat des problèmes structurels.

Lorsque des femmes dénoncent des violences ou des inégalités, elles sont parfois accusées de se "victimiser". Ce reproche cherche à réduire la légitimité de leurs revendications en les présentant comme exagérées, infondées ou émotionnelles. Cette stratégie de minimisation déplace le blâme sur les victimes, détournant ainsi l'accent qui devrait être placé sur les agresseurs ou les systèmes oppressifs. En qualifiant les femmes de "victimes imaginaires", on invalide leur parole.

La notion de "victimisation" est rarement utilisée pour décrire les revendications des hommes, même lorsque ces derniers mobilisent des discours similaires, par exemple dans les débats autour de la "crise de la masculinité". Cette asymétrie révèle le caractère sexiste de l'accusation.

En dénonçant leur prétendue "victimisation", certains discours imposent une forme de dévictimisation forcée qui ne laisse pas aux femmes la possibilité de nommer leur expérience. Ce paradoxe enferme les

---

<sup>39</sup> Herla R. (2018). "A propos de l'usage du mot 'victime'". Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl)

femmes dans une double peine : si elles dénoncent les violences, elles sont accusées de se victimiser ; si elles se taisent, les violences restent invisibles.

Enfin, l'instrumentalisation du mot "victimisation" détourne le débat des véritables enjeux sociaux et politiques : plutôt que de se concentrer sur les causes des violences ou des inégalités, l'attention est portée sur le comportement ou les motivations supposées des victimes. Ce glissement sémantique perpétue l'immobilisme social.

### **VIII. Historique de l'immigration en Belgique au XXème siècle**

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, la Belgique se définissait principalement comme un pays d'émigration, ses citoyens cherchant de meilleures opportunités économiques ailleurs. Pendant la Première Guerre mondiale, environ un cinquième de la population belge a trouvé refuge à l'étranger. L'entre-deux-guerres marque un tournant : pour reconstruire le pays, la Belgique fait appel à une main-d'œuvre étrangère, notamment dans l'industrie minière, où plus de 50 000 travailleurs et travailleuses, principalement originaires d'Europe de l'Est, sont recrutés. Cependant, la crise économique des années 1930, accompagnée de tensions sociales et de discours xénophobes, met un frein à cette dynamique, conduisant à la première réglementation stricte encadrant l'emploi des personnes étrangères.<sup>40</sup>

Durant la Seconde Guerre mondiale, une émigration massive se produit de nouveau, près de la moitié de la population belge cherchant refuge à l'étranger. Après 1945, la reconstruction du pays impose une nouvelle vague de recrutement de main-d'œuvre étrangère. En raison de la guerre froide et de la fermeture des frontières avec les pays de l'Est, la Belgique signe des accords bilatéraux avec plusieurs pays, notamment l'Italie, l'Espagne, la Grèce, le Maroc, la Turquie, la Tunisie, l'Algérie et la Yougoslavie. Ces travailleurs et travailleuses sont intégrés dans divers secteurs d'activités.

La Belgique inclut également une dimension familiale dans sa politique migratoire, visant à stimuler le dynamisme démographique, particulièrement en Wallonie. Depuis 1946, des mesures telles que le regroupement familial et des soutiens financiers sont mises en place pour encourager la stabilisation des immigrés, malgré les salaires relativement bas dans la région. Cette dimension familiale est renforcée par des campagnes d'information dans les consulats, ciblant des pays comme le Maroc et la Turquie, et vantant les avantages du système belge (allocations familiales, sécurité sociale, liberté religieuse).

En 1967, face à l'immigration clandestine croissante et au chômage, la Belgique durcit ses lois migratoires, tout en adoptant les principes européens de libre circulation. Cette période distingue les immigrés protégés par le droit européen de celles et ceux des pays tiers, souvent discriminés. Dans les années 1970 et 1980, le nombre d'étrangers augmente, marquant la mise en place de politiques d'intégration mais aussi l'augmentation des discours de rejet dans le débat public. Les années 1990 et 2000 voient un pic des flux migratoires, en particulier depuis l'Afrique du Nord et l'Irak, le Maroc

---

<sup>40</sup> CIRE. (2009). Cahier "Vivre ensemble". Bruxelles, Belgique : CIRE.

devenant le cinquième pays d'origine en Belgique. Cette période est également marquée par une féminisation croissante de la migration.

La Belgique abrite aujourd'hui plus de 140 nationalités différentes. La majorité de la population étrangère en Belgique vient d'autres États européens. Il existe une concentration de communautés issues de pays tiers (par exemple marocaine) dans certaines grandes villes comme Bruxelles, Anvers, Gand, Liège et Charleroi. Les principales raisons de migration incluent les motifs familiaux (48 %), humanitaires (25 %), les études (12 %), le travail (9 %) et les demandes de protection internationale (5 %). Par ailleurs, les demandes d'asile représentent environ 13 % de l'immigration légale.

Les discriminations persistantes vécues par les groupes issus de l'immigration en Belgique peuvent alimenter un sentiment de marginalisation, qui s'est traduit par des révoltes urbaines dans les années 1990 (1991, 1995, 1997). En réponse à ces défis, la Belgique a développé une politique d'intégration institutionnelle axée sur la lutte contre le racisme, la simplification de l'accès à la nationalité belge, et la mise en œuvre de politiques sociales locales pour réduire les inégalités et apaiser les tensions dans certains quartiers urbains.

## **IX./ Synthèse thématique des entretiens qualitatifs**

La section suivante explore les thématiques centrales qui ont émergé au cours des 16 heures d'entretiens individuels réalisés dans le cadre de cette recherche. Elle s'attache à tisser des liens entre les récits tout en illustrant la singularité de chaque parcours. *In fine*, cette section dresse un tableau des expériences vécues par des femmes originaires de pays arabophones, mettant en lumière leurs luttes, leurs aspirations, leurs doutes, leurs trajectoires et leurs espoirs. Ces récits, qui racontent leurs "petites histoires", s'inscrivent dans la trame de la grande Histoire, révélant des expériences qui, personnelles, intimes et privées, n'en sont pas moins profondément politiques.

Les citations présentées sont des extraits des récits de 8 femmes :

OEB, 32 ans, réfugiée marocaine, en Belgique depuis 7 mois au moment de l'entretien, mariée, sans enfant et demandeuse d'emploi, détentrice d'un Bac +2. Elle a vécu en Italie avant d'arriver en Belgique.

FZ, 51 ans, née en Belgique de parents marocains, musulmane pratiquante, non voilée, mariée, mère de deux enfants et indépendante à titre complémentaire.

AL, 37 ans, née au Congo, d'origine belgo-libanaise, en Belgique depuis l'âge de 5 ans, mariée, mère de deux enfants et journaliste.

NO, 50 ans, arrivée en Belgique du Maroc à l'âge de 20 ans pour ses études.

ILA, 32 ans, née au Maroc, en Belgique depuis 12 ans, naturalisée belge depuis 2 ans, ayant passé une partie de son enfance en France. Indépendante à titre complémentaire.

EML, 32 ans, née en Belgique, d'un père marocain et d'une mère belgo-croate.

SO, 46 ans, née en Belgique de parents immigrés dans les années 60, possède la double nationalité belgo-marocaine.

SAN, 43 ans, d'origine algérienne, née en France, ayant vécu en Égypte avant de s'installer en Belgique après son mariage avec un belgo-marocain. Mère de deux enfants.

### **A./ Femme et Arabe : double discrimination, double peine**

*“En fait, je dis toujours que je ne demande pas le droit à la différence, je demande le droit à l'indifférence”. - FZ*

Les témoignages recueillis mettent en lumière les obstacles administratifs majeurs auxquels sont confrontées les femmes originaires de pays arabophones en Belgique, illustrant un système où les défis ne résident pas uniquement dans les institutions elles-mêmes, mais également dans les comportements et préjugés des personnes qui les représentent. SO résume bien cette réalité : *“Ce n'est pas tant les institutions qui causent problème, mais le regard des gens travaillant dans l'institution”*. Ce regard, souvent biaisé par des stéréotypes, crée une suspicion implicite envers les personnes d'origine arabe ou étrangère, impactant leur traitement. Le manque d'efficacité et de transparence des procédures administratives complique également la situation. SAN relate la perte de son dossier lors de son inscription : *“On m'a dit ‘votre truc a dû être égaré’. J'ai dû tout refaire”*. Ce genre d'incidents retarde l'accès aux droits et peut impacter négativement la santé mentale des personnes concernées. Les difficultés relatives à l'accès à la nationalité belge constituent une autre barrière significative. NO évoque un parcours semé d'embûches, entre régularisations refusées et délais prolongés, accentués par des critères stricts pour les personnes arrivées avec un visa étudiant. Elle exprime également l'humiliation ressentie face à un avocat suggérant cyniquement de se marier à un belge pour faciliter les démarches.

L'accès aux droits sociaux et au chômage sont également perçus comme un parcours de la combattante. ILA souligne que *“naviguer les méandres du chômage demande énormément de patience et de connaissance”*. Sans information claire ni accompagnement, de nombreuses femmes se retrouvent perdues face à des démarches complexes.

Concernant l'accès à l'éducation, EML souligne : *“Sur le papier, l'éducation est ouverte à tous, mais en réalité, des non-dits et des biais influencent les opportunités”*. Les inégalités dans le système éducatif renforcent les désavantages structurels. Dès l'école primaire, les orientations scolaires sont souvent biaisées par des stéréotypes, influençant les choix futurs et limitant les aspirations. EML insiste sur le rôle crucial des modèles inspirants et des compétences enseignées dès l'enfance pour contrer ces effets : *“Si tes professeurs ou ton entourage ne te soutiennent pas, tu manqueras de la confiance nécessaire pour viser haut”*.

L'un des fils rouges rassemblant les récits des participantes aux entretiens qualitatifs est l'expérience du racisme en Belgique.

Certaines ont subi des actes de discrimination raciste, comme SAN, dans le cadre de son accès au logement : *“On a beaucoup essuyé le... ben ouais du racisme finalement, avec mon mari. Je me souviens très clairement : dans la rue où j'habite actuellement on avait trouvé un appartement qui était splendide, qui nous plaisait bien, et puis la propriétaire, par l'agence nous a dit ‘mais on veut pas de gens comme vous’. Donc c'était très violent (...) Aujourd'hui je suis propriétaire à cause de ça, c'est vraiment ma motivation première. Je n'ai jamais rêvé d'accéder à la propriété, c'est d'ailleurs un*



*fardeau, c'est un gouffre à argent qui me donne un vertige, mais c'est comme ça dans nos sociétés et pour notre communauté, et c'est vrai qu'il faut préserver nos enfants... Mon mari qui me dit 'regarde par où on est passés'".*

Certaines perçoivent le racisme dans un "deux poids deux mesures" entre différentes populations migrantes. Pour SO : *"Ici, on fait une scission entre les bons et les mauvais migrants, non pas sur base des compétences des personnes, mais sur base de l'origine du pays. Et ça, ça ne va pas du tout. Comment est-ce qu'on peut choyer l'immigration ukrainienne en leur donnant des trucs, des trucs de ouf ? Et puis, les pauvres Noirs, les syriens, ceux qui viennent du monde de l'Afrique australe, etc., sont traités de manière bestiale. Mais comment est-ce qu'on peut mettre deux poids, deux mesures sur une immigration ? Moi, j'ai quand même beaucoup de mal par rapport à ça"*. NO partage ce sentiment. Elle décrit sa ville natale comme une terre d'accueil où les chrétiens, musulmans et juifs vivent ensemble et se sentent bien. Lorsqu'elle compare avec la Belgique, elle exprime : *"Ici... quand je vois, par exemple, les deux poids deux mesures par rapport aux ukrainiens, même si je n'ai rien contre eux, au contraire, moi je me dis heureusement qu'ils ont été accueillis dans d'autres pays que le leur qui est en guerre... Mais pourquoi donner autant de droits à certains et pas à d'autres ? Je trouve pas ça normal"*.

Les répondantes identifient de nombreuses barrières dans l'accès à l'emploi pour les femmes originaires de pays arabophones, comme elles. Pour EML : *"Le fait, déjà, qu'il n'y ait pas d'équivalence de diplôme, nécessairement, ça freine. Aujourd'hui, les diplômes prennent encore une grosse place. On parle encore des diplômes dans certaines boîtes et certains métiers plutôt que des compétences, alors qu'il y a plein de métiers qui ne nécessitent pas nécessairement de diplômes"*. C'est l'expérience qu'a vécue SAN à son arrivée en Belgique : *"J'ai trouvé que c'était très très dur d'arriver en Belgique. Je crois que le point de départ c'était avec le côté professionnel, où on m'a tout de suite expliqué qu'il fallait que je refasse... que ce que j'avais fait ça comptait pour rien. T'es étrangère, ton parcours finalement ne nous intéresse pas et si tu veux travailler chez nous ça doit passer par la précarité"*. OEB, récemment arrivée en Belgique, éprouve aussi des difficultés à intégrer le marché de l'emploi : *"J'ai le diplôme marocain mais il faut faire des stages, il faut apprendre la langue française, c'est avant d'intégrer le travail"*.

Pour EML, cette question des diplômes joue aussi sur la rémunération et la reproduction des inégalités : *"Dans le secteur public, tu vas avoir des barèmes au niveau des rémunérations. En fait, si t'as pas de diplôme, tu vas te retrouver, vraiment, au premier barème et c'est très compliqué pour toi de monter. Donc, oui, il y a plein de gens qui, finalement, sont coincés parce qu'ils travaillent super bien, mais ils ont pas le master. Et donc, en fait, ils se retrouvent avec une rémunération inférieure qui ne matche pas avec leurs compétences et leurs efforts, et donc, ça crée des inégalités, de nouveau"*. EML et AL considèrent aussi que le foulard a un impact sur la recherche d'emploi des femmes qui le portent : *"Pour les personnes qui portent le voile, c'est plus compliqué parce que les entreprises, aujourd'hui, sont libres de décider ou non d'accepter ou pas une personne portant le foulard."* (EML) ; *"Ça m'énerve de parler encore de foulard et de bloquer des femmes ou alors de les autoriser en formation et puis de leur dire 'au fait si tu veux bosser là-dedans, il faut que t'enlèves ton voile'"* (AL). Enfin, EML considère que la présence ou non d'un réseau professionnel dans les pays d'accueil revêt une importance dans l'accès au marché de l'emploi : *"Il y a ces aspects, aujourd'hui, de réseautage qui font que voilà, si tu n'es pas dans le bon réseau, dans le bon cercle, tu peux avoir plus de difficultés"*.

Pour ILA, qui a travaillé dans l'accompagnement professionnel de personnes précarisées, le système n'est pas adapté : *"Y a parfois un regard un peu paternaliste sur ces personnes-là, on pense*

*qu'elles ou ils ne seront pas capables de faire mieux que ce qu'ils font ou à quoi ils ont accès. Au niveau de la formation, en Belgique il y a énormément de formations qui sont gratuites pour les chercheurs d'emploi et pour les chercheuses d'emploi, mais encore une fois c'est toujours la même rengaine : il faut savoir, il faut pouvoir être informé de ses choses-là, il faut aussi y croire, voilà, croire qu'on peut le faire. J'trouve que dans l'accompagnement, quand on va cantonner quelqu'un dans un rôle pendant des années, c'est difficile pour cette personne de s'en sortir et de sortir de cette idée-là. Il y a une forme de racisme structurel dans l'accès à l'emploi qui est présent".* AL partage ces constats. Pour elle : *"Les femmes originaires du monde arabe, sont confrontées à des challenges assez forts de par l'intériorisation de discrimination. C'est clair que c'est des femmes qui n'ont peut-être pas reçu tout des encouragements non plus ou qui ont vécu des freins. Et donc y a les freins qu'on se met soi-même et puis les freins que la société va mettre, et puis les freins peut-être de la famille, donc ça joue. (...) Maintenant, je pense que les femmes, je les vois beaucoup plus actives à se former. C'est elles qui participent beaucoup plus à des ateliers d'information. Y a vraiment une volonté d'être active dans la société".*

La plupart des répondantes font l'épreuve d'un racisme dit "ordinaire", qui survient dans la vie quotidienne, en particulier dans le cadre du travail. FZ témoigne : *"Je me souviens quand je travaillais en milieu hospitalier, il y avait parfois des propos racistes, des choses par rapport à des patientes, mais on me disait, vous connaissez la phrase, 'oui, mais toi c'est pas la même chose'. Si, je suis la même chose, je suis la même. Bien sûr que je suis la même. Et comme moi, il y en a plein. (...) Pendant mon enseignement, j'ai un collègue qui m'a dit 'Bruxelles va devenir musulmane'. En fait, c'est ça, des propos discriminatoires, des propos racistes... Et puis voilà, j'ai appris à économiser mon énergie".*

SAN, elle, est l'une des deux seules femmes musulmanes parmi 300 collègues. Sur son lieu de travail, une entreprise externe s'occupe de la sécurité. Elle explique : *"Je suis une des rares sur le campus à qui on a demandé ma carte. L'agent m'a fait le coup plusieurs fois alors que je travaille dans le même établissement depuis 12 ans et qu'il me voit tous les jours. Il ne demande pas la même chose aux autres. J'ai fait remonté et il a été recadré. Maintenant il m'ouvre la porte mais il ne me dit plus bonjour".* Pour elle, *"Il y a une ombre qui plane. C'est un combat permanent d'exister, et d'être respecté, et d'être considéré. J'ai l'impression que c'est un combat de tous les jours. prouver juste qu'on est bons, qu'on est sincères, qu'on n'est pas fourbes".*

Cette sensation d'avoir quelque chose à "prouver", de devoir se justifier, SAN n'est pas la seule à la ressentir. NO témoigne qu'elle se sent chez elle au Maroc, beaucoup plus en Belgique : *"Je me sens quand même chez moi là-bas beaucoup plus qu'ici, je l'avoue. Ici, c'est vrai que c'est dur parce que on dirait qu'il faut prouver qu'on mérite notre place et pour moi ça c'est horrible."* SO, elle, décrit qu'elle *"voit bien le regard de certains professeurs sur les élèves maghrébins. On ne va pas se voiler la face. Il y a déjà ce bagage qui arrive avec. On part disons avec moins 10. Et à nous de faire nos preuves, de prouver que finalement, on n'est pas le petit voyou qu'ils escomptent. Je pense qu'il y a de plus en plus ce regard".*

Pour certaines répondantes, cette sensation de devoir sans arrêt se justifier s'est fortement intensifiée après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis et les attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles revendiqués par l'organisation Etat islamique. SO raconte qu'après les faits, elle a fait face à des injonctions : *"C'était le jour et la nuit. On me demandait pourquoi je n'étais pas dehors à manifester, comme si c'était ma faute (...) Pourquoi nous, la communauté arabe, devons manifester que ce n'est pas bien ? À ce moment-là, j'ai dû justifier énormément de choses. On me pointait du doigt en disant : Regarde, c'est ta communauté, ce sont des marocains, et tu ne manifestes pas".* FZ partage ce

sentiment : *“Parfois, certaines personnes font des dégâts et c'est moi qui ramasse les pots cassés. J'en discutais avec des ami-es encore dernièrement et de la famille. Quand il arrive quelque chose aux infos, on dit, j'espère que ce n'est pas un Arabe.”* SO également : *“ Tu n'es plus toi, tu es l'ensemble du monde. Je ne prétends pas représenter les Frères Musulmans, je ne suis pas non plus censée représenter les personnes qui ont des convictions extrêmes ou celles qui, justement, n'en ont aucune. C'est pas mon rôle”*.

SAN partage ce regard, elle qui était impressionnée à son arrivée en Belgique, trouvant *“la communauté arabo-musulmane était plutôt bien insérée et heureuse [comparé à la situation en France]”* pense qu'au moment des attentats *“il y a eu un avant et après, un basculement”*. Elle se souvient : *“c'est la première fois de sa vie que mon mari s'est fait contrôler. Il était choqué, il était très choqué. Le climat est devenu tendu, l'extrême droite a commencé à monter”*.

Pour NO, qui a obtenu son diplôme à l'ULB juste après le 11 septembre 2001, ce fut un coup dur, elle témoigne : *“Et donc voilà, pas de possibilité de trouver [de travail] à ce moment-là, dès qu'ils voyaient notre nom, c'était des “non” directement, même pas d'entretien. A ce moment-là j'étais vraiment en dépression pendant presque un an, parce que je me disais ‘après tout ça, après 8 ans j'ai eu mon diplôme, et pourquoi ?’, et quand je vois tout ce que mon père a dépensé pour ça aussi... Je m'en voulais, j'en voulais à tout le monde.”* Elle déplore aussi l'impact sur son fils *“Quand il a vu les attentats de Bruxelles... Il y a eu tellement de discrimination encore et encore et encore et il a entendu des choses qui le choquaient. Un jour, il était très mal, il m'a dit qu'il ne voulait pas passer pour le, voilà, le terroriste, alors qu'on n'est pas des terroristes. C'est pas parce qu'on est musulmans qu'on est des terroristes. Je rêve de pouvoir transmettre ça et de dire que c'est pas une religion de guerre, c'est une religion de paix”*.

La normalisation du racisme, AL la ressent parfois avec des proches : *“Je suis leur pote arabe... Et là, je sens que, même s'ils ont cette bienveillance et qu'ils ont envie d'être hyper ouverts d'esprit, il y a toujours un peu cette peur quand même, cette méconnaissance. Et ça, je crois que c'est lié aux attentats, à toute cette islamophobie et cette banalisation, ce racisme en fait aussi qui joue”*.

FZ met en exergue le rôle des médias dans ce phénomène : *“En même temps, soyons honnêtes, on ouvre la télé, on allume la télé, on écoute... Ça fait peur. En fait, c'est dingue. C'est toujours... C'est les clichés. Si je n'étais pas musulmane, si je n'étais pas d'origine marocaine, quand j'écoute, ça me ferait peur aussi hein”*. Pour SO, ce sujet des médias est difficile à aborder en société *“Si j'étais juste une légère critique en disant ‘mais est-ce que vous êtes sûr de ce que les médias disent’ ? On me répond ‘t'es vraiment, en plus, complotiste’. Les médias et les politiques mettent en avant certaines personnalités qui, pour moi, ne me représentent pas”*.

Il est intéressant de noter qu'OEB, en Belgique depuis 7 mois, perçoit le pays comme dépourvu de racisme : *“C'est le seul pays où il n'y a pas de racisme, c'est pour ça que j'ai choisi la Belgique. Quand je vais prendre ma carte orange, je trouve que les gens se comportent bien. Y a des règles, y a toutes les choses sont organisées. Il y a un mélange de culture. La Belgique c'est un pays de liberté et tout ça. Moi je trouve qu'il y a de l'égalité”*. OEB se sent mieux dans ce pays qu'en Italie (Venise), où elle n'a pas trouvé de communauté arabe. En Belgique affirme : *“C'est important pour moi de trouver une communauté arabe, pour la communication, pour le soutien, pour se comprendre. Par exemple pendant le ramadan, j'ai trouvé beaucoup de mosquées, beaucoup de monde, d'associations. J'ai passé le ramadan ici, il y a des gens qui partagent des repas marocains. Je vois les gens qui se dirigent vers la Mosquée pour faire la prière ce qu'on appelle ‘tarawih’ chez nous les musulmans. Il y a aussi la*

*prière de la fête de l'Aïd al adha. Quand je vais au marché je trouve les produits alimentaires arabes, les habits arabes, on dirait un marché dans les pays arabes. Les gens parlent plusieurs langues, si tu as perdu ton chemin, tu peux demander à quelqu'un de te diriger vers l'endroit que tu cherches: soit tu parles en français, soit tu parles en anglais, soit tu parles en arabe. C'est un avantage pour ceux qui vivent en Belgique”.*

En plus du racisme, les femmes originaires de pays arabophones peuvent être confrontées à un sexisme systémique. EML raconte qu'elle a plusieurs fois vécu : *“La remarque en entreprise, que tu es arrivé là parce qu'en fait, 'tu sucés des bites', pardon pour mon vocabulaire, que tu es arrivé là parce qu'en fait, voilà, il y a quelqu'un qui prend soin de toi. un 'sugar daddy'. En entreprise, des gars qui m'ont harcelé, ça m'est déjà arrivé aussi. J'avais un collègue qui avait été au point de venir chez moi à la maison, sonner le matin à 7 heures, sonner à 23 heures, voilà, tu commences un peu à flipper. j'ai été portée plainte et en fait, là aussi, c'est un autre endroit où tu sens le malaise parce qu'en fait, voilà, en tant que femme, quand tu portes plainte pour agression ou pour harcèlement, c'est très, très rare qu'on te prenne au sérieux. Ta plainte, elle va finalement ne mener à rien. J'ai un exemple où j'avais reçu des notes vocales et donc, le policier qui prenait ma plainte a appelé ses potes, enfin ses collègues policiers, pour leur faire écouter les messages vocaux où je me faisais insulter de tous les noms. Ils rigolaient”.* SO témoigne également: *“Je suis perçue comme coincée [au travail] parce que je refuse les remarques sexistes. On me dit que c'est parce que je suis musulmane”.* NO se souvient de sa période étudiante, quand elle est arrivée en Belgique, la crainte de l'insécurité, en tant que femme, lui a causé du souci : *“Il y avait eu des viols dans le parc de Delta, où j'habitais, pas loin. C'était quand même flippant d'habiter tout seule”.*

Pour les mères, les situations sont encore plus complexes, les répondantes sont unanimes. Lorsque SAN a mis au monde sa première fille *“c'était la catastrophe d'être accompagnée, j'étais vraiment seule, je me suis sentie très seule”.* SO a également éprouvé des difficultés : *“j'ai galéré pour trouver une crèche et quand j'en ai trouvé une, elle était à un prix de ouf parce que je n'avais pas le choix. En crèche privée, 700 balles par mois”.* ILA confirme : *“Autour de moi j'ai plein de mamans, que ce soit mes amies ou même ma soeur qui a été aussi mère au foyer pendant un moment avant de recommencer à travailler. Et honnêtement, non, il n'y a pas d'aide. Moi, j'ai ma pote qui faisait un master et qui a eu deux gosses. La crèche coûte hyper cher. Son master, elle a mis trois ans à le finir, alors que c'est une élève très brillante. Je pense pas qu'il y ait vraiment des choses qui soient mises en place pour pouvoir aider les femmes, par exemple, à se réinsérer puisque c'est vraiment une réinsertion du coup, après avoir été mère au foyer pendant quatre, cinq ans ou même six ans pour certaines. (...) Y a pas de formations spécifiques pour elles ou même juste des sensibilisation sur ce qui les attend en tant que mère, si elles font le choix d'être mères au foyer, ce que ça représente, ce qu'elles risquent de perdre, des lieux d'écoute ou de parole où elles peuvent exprimer leurs doutes. Y a une grosse pression à être maman et pas d'espace de soutien”.*

Pour NO, la maternité a eu un impact direct sur sa vie professionnelle : *“Mon diplôme, c'est vrai que j'aurais voulu travailler avec... J'avais postulé et tout, mais voilà, j'ai eu mon fils, donc en 2004, et des complications de santé, c'est pour ça que j'ai dû d'abord récupérer ma santé. Je l'ai mis à la crèche après pour que je puisse un peu travailler mais il était tout le temps malade à la crèche et j'avais pas de famille. J'ai dit à mon mari 'ben tant pis, je vais attendre qu'il rentre à l'école'. Dès qu'il est rentré, j'ai eu le deuxième. Alors du coup, rebelote, j'ai dû attendre ses deux ans et demi. Et là, quand j'ai voulu postuler, tous les logiciels avec lesquels j'avais étudié avaient changé. Je devais faire une mise à jour à Uccle de 8h à 18h pendant six mois. De nouveau, j'ai pas pu le faire parce que mes enfants étaient trop petits. Voilà, je n'avais personne pour les garder après l'école”.*

FZ témoigne avec sa casquette de sage-femme : *“Déjà, rien que d'appeler ça congé de maternité alors que ce n'est pas du tout un congé, ça ne va pas. Les femmes sont en train de construire les adultes de plus tard, mais ce n'est pas reconnu. En Belgique, c'est dingue. Il y a plein de choses, mais l'accès, non. Quand vous avez de l'argent, il y a un peu plus de facilité sur certaines choses. Je ne parle pas des soins de base, ça je crois qu'on est quand même bien lotis. Je parle de tout ce qu'il y a au-dessus, c'est-à-dire soutien à la parentalité, des choses plus fines. Ça c'est pas assez”*.

AL de son côté, attire l'attention sur le poids des mesures entre les attentes sociales qui pèsent sur les mères et sur les pères : *“Parfois, tu vois encore cette idée très forte qu'elles [les mères] passent au second plan et que c'est elles qui ont la responsabilité de mettre les enfants au premier plan, mais pas forcément le père. Le père, il va partir pour le boulot, mais c'est normal. C'est le père”*.

Pour ILA, il y a un enjeu symbolique à revaloriser le rôle de mère : *“J'aimerais qu'on honore nos mamans et que cette reconnaissance-là puisse inspirer les femmes qui, par exemple, ont choisi d'être femmes au foyer, qui sont effacées. J'aimerais qu'on valorise, on va dire, cette culture du don, lui donner sa juste valeur. Je pense que ça pourrait... Je parlais tout à l'heure de la manière dont on se perçoit et je crois que ça, ça pourrait aider énormément les femmes à comprendre la valeur de ce qu'elles donnent au quotidien...”*.

## **B./ Appartenance, identité et transmission**

*“C'était une partie sombre que je devais cacher. Il ne fallait surtout pas que les gens sachent, alors que tout le monde me posait la question, tout le monde me demandait d'où j'étais”*. - AL

Le sentiment d'appartenance est vécu par les répondantes comme une dynamique plurielle, influencée par des expériences personnelles, culturelles et sociales. Pour certaines, cette appartenance ne se rattache pas directement à une communauté ou un territoire précis. SO évoque un sentiment fragmenté : *“Je ne pense pas le ressentir, que ce soit en France, en Belgique ou en Algérie. Il y a toujours un moment où je me sens mal à l'aise, parce que je n'ai pas les codes, parce que je me sens incomprise ou jugée”*. Elle soulève les conflits de loyauté liés à la double appartenance culturelle : *“Comment je peux m'identifier française quand je sais ce que la France a fait à mes ancêtres ?”*. Elle témoigne d'un questionnement continu : *“Est-ce que ça va me prendre toute ma vie pour régler ces problématiques ?”*. SO explore les traumatismes transmis par ses parents, notamment ceux liés à la guerre d'Algérie. Son père, arrivé en France dans les années 1970, exprimait une gratitude envers ce pays, tout en maintenant une distance identitaire : *“La France nous a donné à manger, elle nous a habillés, elle nous a nourris, elle nous a logés. Pourquoi on pourrait lui faire du mal ? Mais la nationalité française ? Non, ce n'est pas pour moi”*. Ce double regard, entre gratitude et distance, a marqué la perception que SO possède de sa place au sein du pays d'accueil : *“On est invités chez les autres. Chez les autres, on n'est pas chez soi”*. Elle exprime aussi une affection ambivalente pour son quartier d'enfance, aujourd'hui encore marqué par la pauvreté et l'insécurité : *“J'adore mon quartier, on a pleuré ensemble, rigolé ensemble, célébré ensemble. Mais je ne veux pas ça pour mes filles, ni pour ma mère qui y vit encore”*.

Pour EML, l'appartenance est locale, se définissant par un fort lien avec Bruxelles : *“Je suis une Bruxelloise. Je ne connais rien de la Wallonie, rien de la Flandre. J'ai une culture bruxelloise, pas belge, wallonne ou flamande”*. Elle décrit l'interaction sociale comme une composante essentielle de ce ressenti : *“Le sentiment d'appartenance, c'est de partager une vie active avec d'autres personnes”*.

Pour EML le Maroc est un point d’ancrage émotionnel fort mais complexe : *“Quand je vais au Maroc, je ne suis pas considérée comme faisant partie des leurs.”* Elle évoque également les attentes qui peuvent être imposées par la communauté marocaine à Bruxelles : *“Si tu es marocaine, tu dois être musulmane. Si tu es marocaine, tu dois venir avec nous au cours d’arabe le samedi”*. Pourtant, elle affirme une connexion avec son pays d’origine : *“Il y a une partie de moi qui sent marocaine, une partie de moi que je ne contrôle pas. Je vais au Maroc, je me sens bien”*. Le rapport d’AL avec son pays d’origine, le Liban, est ambivalent. Adolescente, elle se concentrait sur son identité belge, minimisant ses origines : *“J’insistais sur le fait que mon père avait la nationalité belge”*. Cette posture, influencée par un contexte islamophobe croissant après le 11 septembre 2001, s’est transformée au fil du temps : *“C’est venu de rencontres, de lectures, mais aussi de l’accueil que j’ai reçu des communautés d’origine arabe en Belgique. Je me sentais accueillie, même si je n’étais pas tout à fait comme eux”*. Elle décrit un processus de redécouverte identitaire en lien avec son héritage libanais : *“Ce sentiment d’appartenance, je l’ai travaillé. C’était quelque chose de difficile à assumer dans mon adolescence. Aujourd’hui, je me sens à 3,5 sur 5 en termes d’appartenance au Liban, mais cela a nécessité un travail personnel”*.

Le sentiment d’appartenance est également marqué par le sexe. EML ressent une forte connexion avec les femmes : *“Je me sens appartenir à cette communauté de femmes. C’est facile, c’est naturel”*. En parallèle, plusieurs répondantes évoquent le poids des attentes sexuées dans la construction de leur sentiment d’appartenance. Pour AL, par exemple, les injonctions familiales liées à son sexe ont influencé son rapport à son identité libanaise : *“J’avais l’impression de ne pas être comme mes cousines, d’avoir plus de libertés”*.

#### *“Le cul entre deux chaises je me tiens debout” - AL*

Les stéréotypes et représentations sociales jouent également un rôle dans le rapport à l’autre. SAN évoque le poids des projections liées à son identité : *“Je suis un peu victime d’un fantasme, de la femme arabe qui parle fort, avec qui on va faire attention parce qu’elle va s’énerver”*. SO, de son côté, souligne à quel le voile peut être utilisé pour discréditer celles qui le portent : *“Quand on parle de la Palestine, on prend la femme voilée la plus stéréotypée, entourée d’enfants, peu éduquée... On cherche à la discréditer”*. ILA explique : *“Il y a une image figée des femmes dites arabes. Je mélange les cases, et ce n’est pas toujours bien perçu, que ce soit par les belges ou par les marocains”*. Ce rejet croisé illustre une double pression : être conforme aux attentes des deux groupes, sans jamais vraiment y parvenir. NO met en lumière les contradictions qu’elle a vécues en arrivant en Belgique : *“J’ai l’impression que j’étais plus européenne que certains marocains d’ici”*. Elle se sent rejetée à la fois par les non-musulman-es et par des membres de la communauté marocaine bruxelloise, notamment en raison de certains choix, comme celui de consommer de la viande non halal, ou de son incompréhension face à des pratiques qu’elle n’a pas connues au Maroc, telles que la séparation des hommes et des femmes lors des mariages.

Pour SO, ce sentiment de dualité est également transmis à ses enfants, qui peinent à se situer clairement entre leurs identités belge et marocaine : *“Elles se sentent obligées de dire qu’elles sont marocaines pour ne pas décevoir leur père, mais elles savent qu’elles grandissent ici, que leurs copains sont belges, et leur vie est ici”*. EML met en lumière l’importance de ne pas figer l’identité. Pour elle, l’appartenance n’est pas fixe, mais le fruit d’un équilibre entre continuité et renouveau : *“Il y a une richesse dans le fait de ne pas appartenir nécessairement à une communauté, mais à plusieurs, ou à aucune. C’est à l’enfant de choisir s’il veut rentrer dans une case ou pas”*. Les enjeux de la transmission aux enfants sont bien présents dans les préoccupations des répondantes. AL exprime : *“Ce*

*questionnement s'est renforcé quand je suis devenue maman. Qu'est-ce qu'on transmet et pourquoi c'est important de transmettre ?”.*

Le choix de l'école joue un rôle crucial dans la transmission intergénérationnelle pour les femmes originaires de pays arabophones en Belgique. SO, élevée dans un milieu défavorisé en banlieue parisienne, avec un père peintre en bâtiment et une mère au foyer, a vécu une enfance marquée par des moyens limités mais aussi par des valeurs fortes : *“On était pauvres. On mangeait, on était propres, mais on n'avait pas d'activités extra-scolaires. L'école nous a sauvés”*. L'éducation, encouragée par ses parents, a permis à SO de s'émanciper et de construire une vie meilleure : *“L'école, c'était obligatoire. Si tu veux partir un jour, il faut étudier”*. Aujourd'hui enseignante, elle et son mari, s'investissent intensément pour offrir à leurs filles des opportunités qu'ils n'ont pas eues, en multipliant les activités culturelles et sportives. *“J'espère qu'elles vont mesurer... j'allais dire le sacrifice, mais au moins la démarche. Qu'elles aient la valeur des choses”*.

SAN, de son côté, se mobilise activement pour que ses enfants puissent bénéficier de cours d'arabe gratuits à l'école publique : *“Ils y ont droit, légalement, mais encore faut-il trouver un public suffisamment large et des accords avec les ambassades concernées”*. Cette initiative est perçue comme un moyen de préserver une langue et une culture tout en favorisant un enrichissement collectif, car *“des parents non arabophones, musulmans d'Europe de l'Est ou d'Afrique noire, souhaitent également que leurs enfants apprennent l'arabe”*.

NO a choisi d'inscrire ses enfants dans une école musulmane : *“Ils étaient mieux dans leur estime d'eux-mêmes et dans leur sentiments d'appartenance... fiers d'être marocains, musulmans”*. Ayant remarqué que les enfants d'immigré-es marocain-es en Belgique ne se sentent parfois chez eux *“ni au Maroc, ni en Belgique”*, elle a eu à cœur de s'assurer que ça n'arriverait pas à ses fils. Pour elle, l'école musulmane permet un fort ancrage dans leur culture d'origine : *“Depuis, je fais tout pour qu'on puisse plus investir et ouvrir d'autres écoles comme ça”*.

D'autres répondantes ont opté pour des écoles multiculturelles, estimant que cette diversité favorise un enrichissement social. SO, par exemple, a délibérément inscrit ses filles dans une école éloignée de leur quartier : *“Elles se tapent une heure de route, mais c'est multiculturel, multisocial, et pour moi, c'est essentiel”*. FZ a transféré sa fille dans une école à pédagogie active : *“Là, c'est beaucoup plus multiculturel. Elle rencontre des jeunes de notre culture, et cela lui permet de comprendre qu'il existe différentes façons de vivre l'islam et d'appréhender le monde”*.

Des expériences négatives dans certaines écoles soulignent les défis liés à ces choix. SAN raconte : *“À l'école catholique, on m'a demandé un certificat médical pour que ma fille ne mange pas de porc”*.

La transmission de la langue est perçue comme un élément central de la transmission intergénérationnelle pour les femmes interrogées, à la fois pour préserver une identité culturelle et pour renforcer les liens avec leurs racines. SO illustre cette importance en insistant sur le fait que ses filles, bien qu'hésitantes dans la pratique, ont appris à écrire l'arabe : *“Elles ont suivi des cours parce que c'est important. (...) C'est essentiel pour moi. Essentiel, même si mon sentiment d'appartenance vers une patrie n'est pas clair et net.”* Pour elle, transmettre la langue, c'est aussi transmettre ses racines. OEB, de son côté, met en avant la valeur identitaire de la langue dans la construction familiale : *“Transmettre à ses enfants, c'est très important, la langue, l'histoire, la culture. Il ne faut pas effacer, ou bien oublier l'identité”*. Elle insiste sur la transmission non seulement comme un moyen de préserver l'héritage culturel, mais aussi comme une façon pour les enfants de représenter leur famille et leurs origines.

Certaines femmes témoignent d'une rupture linguistique dans leur parcours. EML exprime son regret de ne pas avoir appris le darija, en raison du choix de son père de ne pas lui transmettre cette langue : *“Mon père a voulu faire un peu un déni quand il est venu en Belgique, et donc il ne m'a pas appris. Il pensait que je serais respectée davantage en parlant français avec un passeport belge qu'en parlant arabe avec un passeport marocain”*. Cette décision, qui fait échos à celle de beaucoup de parents originaires de pays arabophones, illustre une volonté d'intégration pouvant pousser à gommer certains aspects de la culture d'origine, perçus comme sans valeur, voire handicapant. Cette approche marque parfois un clivage entre les âges, la nouvelle génération ne comprenant pas toujours les motivations de leurs parents et ressentant comme un manque, voire une injustice, cette forme de rupture avec leurs origines. C'est le cas d'EML qui entreprend un apprentissage tardif de la langue d'origine de son père, et un voyage au Maroc pour se reconnecter avec ses racines, un acte qu'elle perçoit comme essentiel pour mieux comprendre sa culture. De son côté, SO a rejeté la langue arabe dans son enfance, du fait d'un environnement scolaire discriminant : *“Quand on parlait arabe, je disais : ‘Non, c'est moche’ C'était la torture”*. Aujourd'hui, elle regrette cette rupture. Elle évoque notamment les souvenirs de son séjour en Égypte : *“Je me suis sentie dépourvue. Je me suis dit : ‘Mais quelle imbécile j'ai pu être’”*.

Pour AL, l'apprentissage de la langue a été corrélé à d'autres facteurs, des confusions autour de son sentiment d'appartenance freinant le processus : *“Une fois dans la mosquée [où les cours de langue arabe avaient lieu], je ne m'identifiais pas en fait. J'avais l'impression d'être un peu imposteur parce que j'avais une maman belge, parce que moi, je pouvais manger du porc ou parce qu'il y avait de l'alcool chez moi, que mon père n'avait jamais fait le ramadan. Et du coup, j'avais l'impression de trahir et d'être pas à ma place dans cet endroit-là, ce qui ne m'a peut-être pas aidé dans mon apprentissage de la langue”*.

Outre la culture et la langue, beaucoup des répondantes expriment vouloir transmettre à leurs enfants un regard lucide sur le monde et leurs communautés respectives.

SO partage un souvenir illustrant l'intériorisation par sa fille de stéréotypes de beauté racistes et coloniaux, qui valorisent la blancheur et les traits européens, afin d'insister sur l'importance d'inculquer l'esprit critique à travers l'éducation : *“Ma mère est noire et moi je suis du coup basanée, mais je me considère aussi comme noire. Et donc ma fille, quand elle était petite, elle commençait à se construire, en tout cas à réfléchir, du coup elle me disait ‘Maman quand je vais grandir je serai noire comme toi et quand je serai vieille je serai noire comme mamie?’ Elle pensait que c'était avec l'âge (rires). Elle pensait que sa peau allait changer, donc ça m'a fait rire et à la fin j'ai vu une crainte dans ses yeux. Elle a eu peur genre ‘Oh wow, et si ça m'arrive comment je vais faire moi?’ Parce qu'elle voit bien que c'est compliqué pour les minorités. (...) Donc c'est important de dire tout le monde est beau, c'est pas la blancheur qui fait la beauté, mais dans nos cultures c'est beaucoup ça. Donc j'essaye de lui montrer aussi que, même chez nous, dans nos cultures et dans nos religions, des fois il faut faire attention à ce que tu entends”*. SAN, adopte une démarche similaire : *“A travers mon éducation j'explique que dans nos communautés aussi il y a du racisme. Observe. C'est pas les Blancs contre les autres toujours, c'est aussi entre nous, entre les marocains et les algériens et entre les Noirs et les arabes. Donc voilà j'essaye de lui montrer un peu ces choses là, de l'éduquer là dessus de manière volontaire et réfléchie.”*.

### **C./ Religion, politique et représentation**

*“Mon corps parle même si je ne parle pas”*. - FZ



Des questionnements liés aux croyances religieuses, et à la possibilité de vivre sa foi librement occupent également les répondantes. SO explique qu'elle pratique discrètement pour éviter les questions et jugements : *“Pendant le ramadan, je décline un café sans expliquer pourquoi, pour ne pas exacerber des questions malveillantes”*. Elle perçoit aussi les regards méfiants ou excluant envers les femmes voilées dans l'espace public.

EML souligne des inégalités de traitement entre les religions : *“On peut porter une croix du Christ plus facilement qu'un voile. Les religions ne sont pas vues ni acceptées de la même manière”*. Ce constat est partagé par NO, qui témoigne d'une expérience personnelle de discrimination liée à son voile : *“L'émission culinaire à laquelle j'ai participé a été boycottée par les téléspectateurs à cause de mon voile. Ils ne m'ont pas réinvitée”*.

ILA, elle, estime avoir trouvé en Belgique un espace pour pratiquer librement sa religion (musulmane), bien qu'elle regrette le manque de diversité dans les lieux de culte : *“Les mosquées belges sont majoritairement sous une école wahhabite. J'aimerais voir davantage de représentations des écoles soufies ou malékites”*. La neutralité religieuse prônée dans les institutions belges est perçue comme une forme de censure par ILA : *“Au nom de la neutralité, on évite de discuter des religions, ce qui limite l'évolution des pratiques et des débats nécessaires”*. Elle critique également le manque de diversité éducative dans les cours de religion disponibles à Bruxelles et dénonce l'influence économique de certains courants, notamment le wahhabisme soutenu par des investissements saoudiens, qui limite la diversité des perspectives religieuses accessibles. Pour elle, ce manque de diversité réduit les options pour une éducation religieuse équilibrée et pluraliste, tant pour les adultes cherchant à approfondir leur foi que pour les enfants dans les écoles : *“Il existe une différence de perspective entre les personnes qui ont grandi dans des environnements multiculturels ou avec un lien direct avec leur pays d'origine, comme le Maroc, et celles qui ont toujours vécu en Belgique. La première catégorie bénéficie d'une plus grande richesse de références culturelles et religieuses, ce qui leur permet d'avoir un regard plus critique. En revanche, celles ayant grandi uniquement dans le contexte belge peuvent être plus influencées par les limitations en matière d'éducation religieuse”*.

Les stéréotypes pesant sur les femmes voilées restent ancrés. SO conteste l'idée selon laquelle une femme voilée serait forcément “soumise” : *“Une femme voilée n'est pas forcément soumise. Ben non. J'en connais qui ont choisi, qui le veulent. Moi, quand j'ai décidé d'enlever le voile, j'en ai discuté avec mon compagnon. À l'époque, on n'était pas mariés. Je lui ai dit... ‘Moi, j'ai envie de l'enlever. Qu'est-ce que tu en penses?’ Il m'a dit... C'était un test, entre nous (rires). Il m'a dit, tu le mets, je suis avec toi. Tu l'enlèves, je suis avec toi. Il a réussi son test”*. ILA, de son côté, déplore que les femmes racisées et voilées soient souvent reléguées à des rôles secondaires dans les campagnes publicitaires ou médiatiques : *“Les femmes voilées apparaissent pour remplir des quotas de diversité, rarement en tant qu'actrices principales ou expertes”*.

De manière générale, pour la majorité des répondantes, les sphères médiatiques et politiques restent déconnectées des réalités quotidiennes vécues par les femmes originaires de pays arabophones. SAN déclare : *“Je ne me sens représentée ni ici ni en France. Ce sont les associations, et non la politique, qui m'ont encouragée à croire en moi”*. Cette déconnexion est amplifiée par l'impossibilité pour les femmes n'ayant pas la nationalité belge de participer directement au processus électoral, même pour les élections locales. SO critique cette exclusion : *“Après dix ans dans un pays, devoir demander la nationalité pour voter me semble injuste”*.

La politique institutionnelle relative à la promotion de la “diversité” est souvent perçue comme superficielle par les répondantes. SO déclare : *“Quand une entreprise organise des événements pour promouvoir la diversité, cela renforce le sentiment d’être ‘l’étranger.’ La diversité ne devrait pas être mise en scène, mais intégrée naturellement”*. Dans le même ordre d’idée, AL distingue diversité et interculturalité : *“La diversité ne garantit pas l’interculturalité. Les formations sur ce sujet sont souvent pauvres et ne vont pas au-delà de campagnes ou de slogans. L’interculturalité véritable, c’est un travail de longue haleine lié aux conditions sociales et aux modes de vie”*.

Les figures publiques issues de l’immigration peuvent inspirer les femmes racisées. AL témoigne voter généralement pour des femmes originaires d’Afrique du Nord : *“Ce sont des femmes incroyables, présentes dans la société civile et engagées sur le terrain”*. Cependant, elle affirme que leur visibilité reste limitée. Malgré des progrès, les femmes racisées en politique font face à un double fardeau : prouver leur légitimité et surmonter les limites imposées par des structures qui les marginalisent.

## **X./ Recommandations pour une meilleure inclusion des femmes migrantes en Belgique et dans la région Bruxelles-Capitale**

### **1. Participation civique et politique**

- **Recommandations pour le niveau fédéral belge :**
  - Accorder le droit de vote et d’éligibilité au niveau local aux ressortissant-es de pays tiers résidant sur le territoire, indépendamment de leur statut de citoyen-ne, comme c’est le cas au Danemark, en Finlande, en Irlande, en Lituanie, aux Pays-Bas, en Norvège, au Portugal, en Slovaquie, en Espagne et en Suède.
  - Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des communautés migrantes pour encourager la participation associative, civique et politique, au-delà des élections formelles.

### **2. Accès aux droits**

- **Recommandation pour le niveau fédéral belge :**
  - Introduire une harmonisation des procédures d’accueil et d’intégration entre les Régions belges pour garantir un accès équitable aux services publics.
  - Standardiser l’accès aux cours de langue et aux formations professionnelles, actuellement différents entre la Wallonie, Bruxelles et la Flandre, en veillant à inclure des mesures d’accessibilité pour les femmes : aménagement des horaires, garde d’enfants.
- **Recommandation pour Bruxelles-Capitale :**
  - Mettre en place un guichet unique multilingue pour centraliser les démarches administratives et l’accès aux droits (logement, santé, formation, etc.), en collaboration avec des associations locales.
  - Former les agent-es aux questions relatives aux discriminations systémiques et aux réalités spécifiques vécues par les femmes migrantes.

### **3. Soutien à la maternité**

- **Recommandation pour le niveau fédéral belge :**
  - Développer un accompagnement à la maternité maternelle inclusif pour les femmes migrantes via des consultations prénatales multilingues et gratuites et la mise à disposition de brochures d'information multilingues dans les hôpitaux.
  - Subventionner les crèches, sur le modèle de la loi nationale suédoise sur l'éducation préscolaire de 1975 qui a mis en place un système complet et abordable, salué pour sa promotion de l'égalité des sexes et son soutien aux familles qui travaillent en Suède. Toutes les familles ont droit à un enseignement préscolaire subventionné (förskola) à partir du premier anniversaire de l'enfant jusqu'à l'âge de six ans. Les frais de garde sont déterminés par le nombre d'enfants dans une famille et le revenu brut des tuteurs, avec un plafond de 1382 SEK (135 USD) par mois. Chaque établissement préscolaire reçoit une subvention pour chaque enfant inscrit, qui couvre tous les coûts liés au fonctionnement de l'établissement.
- **Recommandation pour Bruxelles-Capitale :**
  - Augmenter le nombre de places en crèche.
  - Assurer l'accessibilité des solutions de gardes aux mères en situation de précarité ou monoparentales.
  - Rendre accessibles dans plusieurs langues les informations relatives au système de garde d'enfants.

#### 4. Lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)

- **Recommandation pour le niveau fédéral belge :**
  - Renforcer les moyens dédiés aux centres d'accueil pour les victimes de violences sexistes et sexuelles, en assurant l'accès aux femmes migrantes, indépendamment de leur statut juridique. Conformément aux dispositions de la Convention d'Istanbul (que la Belgique a ratifiée), ces espaces doivent être non-mixtes.
  - Assurer l'accès à un statut juridique indépendant pour les femmes victimes de violences conjugales, arrivées en Belgique dans le cadre du regroupement familial. La nécessité de maintenir le lien familial au risque de perdre leur statut juridique et d'être expulsées peut maintenir les femmes concernées dans des situations de violences.
  - Assurer une prise en charge adaptée de toutes les femmes, y compris non-francophones ou analphabètes, dans les postes de police. Former les agent-es de police à l'accueil de la parole des victimes de violences sexistes et sexuelles.
- **Recommandation pour Bruxelles-Capitale :**
  - Investir dans des campagnes de prévention sur les violences sexistes et sexuelles. Ces campagnes doivent être conçues en collaboration avec des associations expertes du sujet et éviter la reproduction de stéréotypes sexistes ou racistes.

#### 5. Reconnaissance des diplômes et des compétences

- **Recommandation pour le niveau fédéral belge :**
  - Simplifier et harmoniser les démarches relatives à la reconnaissance des diplômes.
  - Rendre accessible les informations relatives aux procédures d'équivalence des diplômes.
  - Adapter les systèmes de reconnaissance aux situations particulières des personnes qui ne disposent pas de documents administratifs en raison de leur parcours migratoire.

Cela inclut des mécanismes alternatifs, tels que des évaluations pratiques ou des interviews pour prouver leurs compétences, en l'absence de diplômes officiels.

- Prévenir la déqualification des femmes migrantes, notamment à travers des mécanismes de validation des acquis et la formation continue.
- **Recommandation pour Bruxelles-Capitale :**
  - Créer des centres régionaux pour évaluer les compétences des migrant.e.s.
  - Intégrer des tests pratiques pour valider les acquis non formels.

## 6. Accès à un statut juridique stable et réduction de la bureaucratie

- **Recommandation pour le niveau fédéral belge :**
  - Faciliter l'accès à un statut de résidence permanente pour les migrant.e.s résidant en Belgique depuis plus de cinq ans.
  - Réduire les délais d'attente et les exigences administratives.
  - Numériser et centraliser les processus administratifs liés à la régularisation et aux droits sociaux, tout en instaurant des mécanismes permettant une accessibilité aux personnes impactées par la fracture numérique.
- **Recommandation pour Bruxelles-Capitale :**
  - Former les agent-es administratif-ves aux réalités vécues par les femmes migrantes.
  - Intégrer des modules sur les biais inconscients (sexistes et racistes) dans les formations des fonctionnaires.

## 7. Soutien aux organisations de la société civile

- **Recommandation pour le niveau fédéral belge et pour la région Bruxelles-Capitale :**
  - Augmenter et garantir des financements stables pour les associations, sous forme de conventions pluriannuelles et de financements structurels pour garantir la pérennité des projets et des structures.
  - Privilégier des approches favorisant la coopération inter-associative dans le cadre des appels d'offres (plutôt que la compétition) et reconnaître l'importance des partenariats multi-secteurs pour multiplier l'impact des initiatives.
  - Simplifier les démarches administratives relatives aux demandes de subventions et aux bilans, tout en maintenant un suivi rigoureux, afin de rendre les financements accessibles même aux petites structures, actrices de terrain, qui jouent souvent un rôle déterminant pour le soutien des groupes précarisés.

## 8. Collecte et exploitation des données

- **Recommandation pour le niveau fédéral belge :**
  - Collecter des données, ventilées par sexe, âge, nationalité et pays de naissance, pour construire des politiques publiques fondées sur des preuves. Actuellement, ces données sont souvent fragmentées ou incomplètes, ce qui limite la capacité des institutions à concevoir des stratégies d'intégration efficaces.
  - La collecte de données doit être systématique et harmonisée, et respectueuse des droits à la confidentialité.

## Sources

- Alilat, D.** (2018, January 4). Touareg, Kabyles, Rifains... Qui sont les Berbères d'Algérie? *Geo*. Updated July 26, 2023.
- AWSA-Be.** (2021). *Entre deux chaises*. AWSA-Be.
- Beck, S.** (2018). Déconstruire l'expatriation à la lumière de la diversité des statuts professionnels et des profils sociologiques des enseignants français au Maroc. *Migrations Société*, 2018/4 (N° 174), 105-121.
- Blanchard, E., & Rodier, C.** (2016). "Crise migratoire" : ce que cachent les mots. *Plein droit*, 2016/4 (n° 111), 3-6.
- Camps, G.** (1996). *Les Berbères : Mémoire et identité*. Paris: Éditions Errance.
- Catarino, C.** (2011). Politiques migratoires et politiques d'emploi : la flexibilité sexuée en Europe. *Cahiers du Genre*, 51(2), 93-112.
- Catarino, C., & Morokvasic, M.** (2005). Femmes, genre, migration et mobilités. *Revue européenne des migrations internationales*, 21(1), 7-27.
- CIRE.** (2009). *Cahier "Vivre ensemble"*. Bruxelles, Belgique: CIRE.
- Collectif Manouchian, Cormont, J., Bouamama, S., & Fotia, Y.** (2012). *Dictionnaire des dominations*. Collection "Utopie Critique". Éditions Syllepse. ISBN: 978-2-84950-344-7.
- Conseil de l'Europe.** (n.d.). Migrant and refugee women and girls. *Conseil de l'Europe*.
- Dujin, L.** (2017). Orientalism, gender, and identity: Exploring the representation of "beurette" in French cultural discourse. *Cambridge University Press*.
- Dragonnier, C.** (2018). Access to healthcare for migrant women: Challenges and recommendations. *Médecins du Monde*.
- Engels, F.** (1994). *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*. Éditions Sociales.
- European Union Agency for Fundamental Rights (FRA).** (2008). *Annual report: Fundamental rights challenges and achievements*. FRA.
- Eurostat.** (n.d.). Migration and migrant population statistics. *Eurostat*.
- Fondation Ceci.** (2017). Survey and Action: Perception of Arab women in Europe. *Fondation Ceci*.
- Guillén Crespo, C.** (2021). Barriers to employment for migrant women in the European Union. *European Parliament Research Service*.
- Hajjat, A.** (2013). Retour sur la Marche pour l'égalité et contre le racisme. *Hommes & Migrations*, (1304).
- Herla, R.** (2018). "A propos de l'usage du mot 'victime'". Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE asbl).
- IRFAM.** (2023, March 8). Quel accès aux droits sociaux et économiques pour les femmes migrantes monoparentales confrontées au manque de places en crèches?

- Kabeer, N.** (2000). *The power to choose: Bangladeshi women and labour market decisions in London and Dhaka*. Verso.
- Khabbachi, S.** (2021, December 16). Le "Maghreb", une invention coloniale? *Jeune Afrique*. [Aurimages via AFP].
- Landais, P.** (2011). Du "social" à l'"identitaire" ? La question de l'assignation identitaire des immigrants et de leurs descendants. In *L'identité entre ineffable et effroyable* (pp. 50-61).
- Lejeune, R.** (2022). Les enjeux de la mixité et de la non-mixité. *Famille, Culture & Éducation, Analyse, #451*.
- Mabille, B.** (2019). Critique du terme "diversité" : diversity washing et déshumanisation. *Analyse*, septembre.
- Marouan, M.** (2023, June 25). Décryptage : Le Maghreb est-il africain ou arabe? *Courrier International*.
- Mostfa, A., & Younes, M.** (2017). Communauté et communautarisme : Parcours terminologiques et destins historiques. In *Faire communauté à distance du communautarisme* (pp. 18-26). Chronique Social. ISBN: 9782367173801.
- Parlement européen.** (2006). *Women and migration: Addressing barriers to civic and political participation*. European Parliament.
- Poisson, J.** (2024). Childcare services and migrant women's access in the EU. *European Social Policy Journal*.
- Réseau Européen des Femmes Migrantes.** (2020). Engagement significatif et intégration des femmes migrantes.
- Sayad, A.** (1979). Les enfants illégitimes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (25), 61-81.
- Sayad, A.** (1994). Le mode de génération des générations "immigrées". *L'Homme et la société*, 111-112, 155-174.
- Thaalbi, A.** (1920). *La femme musulmane : gardienne de la famille et de la société*. Tunis: Imprimerie Officielle.
- Victor, J.-C.** (2011, September). Le dessous des cartes : Le Monde Arabe. *Arte Éditions*.
- Yabiladi.** (2022). Les stéréotypes sur les femmes maghrébines en Europe.